

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2023 / 7 EUROS

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

N° 103

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

CPPAP N° 0625D82135

TOUT FLAMBE !

DOSSIER :
UN PÉRIL JEUNE ?

P.12-23

- **Mise en place du Pacte p. 7 à 9**
- **Un monde secoué par les crises p. 24 à 25**
- **« Écoterrorismes » :
terroriser les mouvements écologiques p. 32 à 33**



JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE 2023 : NOUVEL ÉLAN POUR NOS COMBATS !

Chaque année, ces journées, qui alternent temps de débats et moments conviviaux, sont un pas de côté apprécié et nécessaire aux militant-es de l'ÉE.

Pour la troisième année, les Journées d'Étude de l'École Émancipée (J3E) se sont tenues à Préfailles (44) et ont réuni environ 120 personnes.

Le premier échange était centré sur le mouvement social, sur les forces et les faiblesses de la mobilisation contre la réforme des retraites ainsi que sur les perspectives qu'elle a ouvertes. La division actuelle du syndicalisme de lutte et de transformation sociale faisant le jeu du capitalisme, la discussion fut prolongée avec Mathilde Peyrache, secrétaire générale de Solidaires 44 et Fabrice David, secrétaire général de la CGT 44 autour de la construction du nouvel outil syndical.

Avec des camarades de la Confédération paysanne et du Snetap-FSU, le débat s'est poursuivi autour des menaces sur l'eau. Accaparée en tant que source de profits, l'eau est l'objet de luttes et ce sont les populations les plus pauvres qui en sont les premières victimes.

L'ÉE est une tendance syndicale et pédagogique.

Que peut notre syndicalisme contre les inégalités scolaires qui s'aggravent ? Ne pas se laisser déposséder du cœur du métier ! Cela passe par le développement de pratiques démocratisantes mais aussi de collectifs syndicaux et de travail dans les écoles et établissements.

Iran, Colombie, États-Unis, les apports sur la situation internationale furent nombreux. Les impérialismes d'aujourd'hui instrumentalisent les droits des femmes et des minorités. L'intégration, dans le discours, des droits des femmes et des personnes LGBTQI+ à l'agenda des extrêmes droites européennes est inquiétante et nécessite un travail de décryptage.

La laïcité a connu une reconfiguration qui a fracturé la gauche politique et syndicale. D'un principe permettant le vivre ensemble,



elle est devenue pour certain-es, en particulier à droite, une valeur dirigée principalement contre les musulman-es. L'école apparaît comme l'un des cadres potentiels de cette instrumentalisation.

Les J3E, c'est aussi le temps de l'Assemblée générale statutaire annuelle. Une nouvelle équipe responsable issue du GD 60 a été désignée. La tendance s'est aussi lancée dans les podcasts *Écoutes émancipées*. Une AG non mixte s'est tenue et ses préconisations pour favoriser une

prise de parole égalitaire ont pu être mises en application.

Ces J3E ont été, encore cette année, un moment de débat et de détente pour nous toutes et tous. Cette réussite est largement redevable à toute l'équipe responsable de 44 que nous remercions ■

L'ÉE



PHOTOS : LOÏC DALAINE

NOTRE REVUE FAIT PEAU NEUVE !

Si l'esprit reste identique, la revue de l'ÉE se dote d'une nouvelle maquette plus aérée et avec plus de pages. Celle-ci a été présentée lors des J3E, qui ont aussi décidé d'une hausse du tarif de l'abonnement (porté à 40 €) pour répondre à l'augmentation des coûts de fabrication.

Nous remercions chaleureusement Nicolas Bèniès, directeur de publication de notre revue depuis 2002, pour avoir rempli cette tâche durant toutes ces années. C'est Véronique Ponvert qui prend le relais.

ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :
par carte bancaire sur le site de l'ÉE
<http://www.ecoleemancipee.org>

par chèque à l'ordre de : l'École Émancipée
c/o Nicolas Walczak,
25 A rue de Lepinseck 57600 Forbach

**PAR RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE
SUR LE SITE !**

Abonnement individuel et structure syndicale : 40 €.

Abonnement tarif réduit
(revenus inférieurs à 1800 €) : 22 €.

Abonnement de soutien : 55 € ou plus...

Abonnements multiples : ajouter 11 €
par exemplaire supplémentaire.

JE M'ABONNE POUR :

- UN AN
- DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2
LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)

**L'École Émancipée, tendance de la FSU,
a aussi un site : www.ecoleemancipee.org**

DIRECTRICE DE PUBLICATION :
Véronique PONVERT, 96 rue Jean
Jacques Rousseau, 76600 Le Havre

ÉQUIPE DE RÉDACTION :
Dominique ANGELINI,
Claire BORNAIS, Antoine CHAUVEL,
Mary DAVID, Bernard DESWARTE,
Arnaud MALAÏSÉ,
Adrien MARTINEZ,
Véronique PONVERT,
Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE :
École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Eric MONTELLO

IMPRESSION : L'IMPRIME
20-22, rue des Frères Lumière,
93220 Neuilly-sur-Marne.

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Nous utilisons l'écriture inclusive, sans obligation pour des contributeurs-trices extérieur-es. Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte,

email: bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1^{er} novembre 2023.

Le n°102 de juillet-août 2023 a été tiré à 1 300 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE : R.SMAILSDS24



SOMMAIRE

2/ Journées d'étude de l'École émancipée

3/ Édito

4/ ÉDUCATION

p. 4 à 6 : L'école, nouveau terrain de c(h)asse de Macron

p. 7 à 9 : Mise en place du Pacte : enseignant-es 1 : ministère 0

p. 10 et 11 : Déconstruire les stéréotypes de genre


**12-23 / DOSSIER:
UN PÉRIL JEUNE ?**

24 / ÉCONOMIE

p. 24 et 25 : Un monde secoué par les crises

26 / SYNDICALISME

p. 26 et 27 : Comment sortir de la crise sociale et politique ?

p. 28 : « Définir les batailles communes pour les mois à venir »

p. 29 : Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités

30 / INTERNATIONAL

p. 30 et 31 : État espagnol : « récupérer le rôle moteur de la mobilisation sociale »

32 / ÉCOLOGIE

p. 32 et 33 : « Écoterrorisme » : terroriser les mouvements écologistes

34 / FÉMINISME

p. 34 et 35 : Le consentement, ça s'apprend !

36 / CULTURE

p. 36 à 39 :

Livres : De la guerre du Donbass à la guerre d'invasion de l'Ukraine ;

Films : Les feuilles mortes ; Music Queens ;

Musique : Hip-hop culte ;

Médias : Un brun, très brun ruissellement...

40 / ÉCHO DU MONDE

50^e anniversaire du coup d'État militaire du 11 septembre 1973 au Chili

AVANT L'EFFONDREMENT

La morgue du pouvoir s'est encore illustrée cet été : après avoir traité avec mépris les millions de manifestant-es mobilisé-es contre sa réforme des retraites, c'est avec violence qu'il a tenté de faire taire les colères populaires qui ont suivi.

Colère contre des projets écocides comme les mégabassines. Réponse du gouvernement : répression. Et tentative de dissolution des Soulèvements de la Terre.

Colère contre la violence policière, émeutes pour s'indigner de la mort intolérable de Nahel : répression encore, policière et judiciaire : tentative d'écrasement de la jeunesse. Et complaisance envers une police qui tue de sang-froid : aucun mot de Macron pour condamner les termes séditieux de la hiérarchie policière, mais un seul, qu'il répète trois fois : « l'ordre, l'ordre, l'ordre... »

Colère contre l'inflation, les bas salaires, les conditions de travail, la précarité, la pauvreté... : les étudiant-es ne peuvent ni se loger, ni se nourrir ; 9 millions de personnes sont en situation de privation matérielle et sociale, chiffre en hausse de 14 % cette année (Insee), 2000 enfants dorment à la rue (Unicef). Une colère de toute une partie de la population, une colère de classe, qui ne s'exprime pas forcément, mais qui monte. En face, l'arsenal répressif est prêt, c'est la seule réponse du gouvernement ! Il lui reste aussi la charité de ses « amis » : Bernard Arnault, numéro un mondial du luxe, a généreusement (*sic*) concédé aux Restos du cœur 10 millions d'euros : un don largement défiscalisé (lui qui est déjà champion en évasion fiscale), et donc un manque à gagner pour les services publics ! Une charité « bien ordonnée » !

Le dérèglement climatique a de nouveau frappé cet été, canicules à répétition, incendies, inondations ont détruit des vies : l'urgence est là, avant l'effondrement, qu'on semble toucher du doigt. La jeunesse, mobilisée sur les questions climat, doit elle aussi se « tenir sage » : quand Macron parle éducation, c'est pour insister sur les « fondamentaux » : « lire, écrire, compter et savoir se comporter ». Éduquer la jeunesse, pour lui, c'est la mettre en conformité, la mettre au pas. L'ordre, encore l'ordre... Conformité : G. Attal interdit l'abaya, un acte xénophobe et sexiste, qui flatte cette partie de l'électorat de plus en plus acquise à l'extrême droite : lui ferait-il la courte échelle ?

Les politiques de la Macronie confortent les thèses d'une extrême droite en embuscade. Il faut y opposer, comme le 23 septembre, un front uni de refus du racisme et pour la justice sociale. L'urgence est là, écologique, sociale et démocratique. Le mouvement social doit reprendre la main, le 13 octobre peut en être l'amorce : redonner espoir en la lutte, rassembler les populations en colère, travailler à l'union des forces progressistes de gauche dans un même projet de transformation sociale, déconstruire en permanence le discours de l'extrême droite, comme celui de la Macronie, porter nos valeurs de solidarité, imposer un modèle de société égalitaire...

La responsabilité syndicale est immense : s'atteler à la tâche est vital. ■

VÉRONIQUE PONVERT

L'École : nouveau terrain



PHOTO : AEF INFO

Depuis avril avec les « 100 jours d'apaisement » jusqu'à fin août dans la presse, en passant par les annonces fin juin à Marseille, ville dont il avait fait l'année passée le laboratoire d'une libéralisation exacerbée de la question scolaire, ou fin juillet en triplex de Nouméa, Macron se livre à un activisme médiatique dans lequel l'école tient une place centrale. Prenant la main sur le sujet, il apparaît comme son propre ministre de l'Éducation nationale, reléguant Ndiaye puis Attal à un rôle d'exécutant de la politique éducative présidentielle, toujours plus libérale, autoritaire et qui tourne définitivement le dos à la démocratisation scolaire.

■ PAR MARIE HAYE, ADRIEN MARTINEZ

de c(h)asse de Macron

Le 24 juillet dernier, depuis Nouméa, Macron disait sa volonté que la formation des enseignant-es ait lieu « *en dehors du temps devant les élèves* ». Cela recouvre une disposition déjà contenue dans l'article 50 de la loi Blanquer rendant cette formation obligatoire, ainsi que dans le décret 2019-935 du 6 septembre 2019 créant une allocation pour les enseignant-es la suivant pendant les vacances. Cette annonce fait écho au rapport du sénateur Longuet (LR), paru quelques jours plus tôt, préconisant la prise en compte dans la carrière du suivi de cette formation obligatoire.

Nouveau ministre, même politique

Nul doute que ces propositions en forme de casse du statut séduiront l'ultralibéral Attal, rapporteur de la loi relative à l'orientation des étudiants (ORE) en 2017, puis chargé de la mise en place du Service national universel (SNU) en 2018. Gestion des personnels, obsessions pour les « fondamentaux » et l'autorité confinant à l'autoritarisme, ségrégation des contenus scolaires... Les signes sont nombreux d'une continuité avec la politique éducative de ces dernières années qui a vu l'exacerbation des inégalités et de la violence vis-à-vis des personnels.

Ainsi sur le bac, ne pouvant plus nier les problèmes posés par les épreuves de spécialités en mars, Macron, tout en légitimant le contrôle continu et Parcoursup, a été obligé à Marseille de concéder des « aménagements ». Contre toute attente (celle du report des épreuves de spécialités), le nouveau ministre planche... sur le grand oral : pour motiver, selon lui, les élèves à venir en classe jusqu'à la fin, l'idée est que le grand oral donne des crédits ECTS nécessaires à l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur.

Dans l'une de ses premières déclarations, Attal s'est prononcé en faveur d'une « expérimentation » du port de l'uniforme à l'école, se fixant comme objectif de « *remettre le respect de l'autorité et les savoirs fondamentaux au cœur de l'école* ». Sur ce chapitre, la refonte des programmes d'histoire-géographie annoncée par Macron le 23 août est éclairante : faisant abstraction de la réalité de l'enseignement de ces disciplines, elle sert à légitimer les discours déclinistes chers à la droite et l'extrême

droite, tout en faisant oublier le vrai problème, celui des inégalités, que la politique macroniste ne fait qu'aggraver.

Haro sur les pauvres !

À Marseille, Macron a annoncé quatre mesures phares pour les quartiers prioritaires : la scolarisation des enfants de moins de trois ans, la baisse des effectifs en moyenne section de maternelle, les collèges ouverts de 8h à 18h à l'horizon 2027, ainsi que la création d'une cité éducative dans chaque quartier prioritaire de Marseille à la rentrée 2024.

La première prête à sourire, tant il y a eu acharnement ces 20 dernières années contre la scolarisation des tout-es-petit-es. Cette disposition, qui existe déjà, est le plus souvent rendue impossible à appliquer du fait des effectifs très lourds, liés au

manque de moyens. De 28,2 % de moins de trois ans scolarisé-es en 2000, on est passé à 9,4 % en 2016. Depuis l'arrivée de Macron à la présidence, ce taux a encore chuté à moins de 7,5 %. Les moyens nécessaires ne sont d'ailleurs jamais évoqués. Et pour cause : la carte de l'éducation prioritaire sera revue pour la rentrée 2025, en même temps que celle des quartiers prioritaires de la politique de la ville, laissant craindre une réduction de ces derniers.

La promesse d'une Cité éducative dans chaque quartier prioritaire de Marseille pour la rentrée 2024 signe le mépris social de la macronie : mobilité sociale pour une petite partie des enfants des milieux populaires, les plus « méritant-es », et, pour la grande majorité, la soumission au patronat. À Marseille, Macron a ainsi appelé l'un des volets de sa réforme du collège : la mise en place d'une demi-journée de découverte des métiers toutes les deux semaines dès la classe de cinquième, donc au détriment des enseignements, financée par le Pacte. Cette disposition concerne théoriquement toutes et tous les élèves, mais ce sont les enfants des milieux populaires qui sont les premiers visés-es, comme l'expliquait Macron : « *pourquoi les enfants*

« En mars, Macron, tout en légitimant le contrôle continu et Parcoursup, a été obligé à Marseille de concéder des « aménagements ».

●●● *des quartiers difficiles ont des problèmes d'orientation ? Parce que les parents ont souvent des problèmes économiques eux-mêmes, qu'ils n'ont pas de réseau, donc pas de bon conseil. »*

Le retour des « orphelins de 16 heures » de Sarkozy

Quant à l'ouverture des collèges de 8h à 18h, c'est déjà une quasi-réalité depuis la mise en place en 2008 de l'accompagnement éducatif, devenu aide aux devoirs puis devoirs faits. L'efficacité de ces dispositifs est douteuse : les enquêtes nationales et internationales montrent au contraire que les inégalités scolaires continuent de se creuser. Selon Macron pourtant, « l'inégalité scolaire se crée dans les temps où l'enfant a été renvoyé chez lui. » L'école n'aurait pas de responsabilité dans les inégalités : les familles inégalement dotées en seraient à l'origine. Il suffirait donc de limiter le temps passé en famille dans les quartiers populaires pour les réduire. CQFD !

Partant donc de ce préjugé classiste et d'une idée reçue selon laquelle les congés scolaires seraient trop longs, en particulier l'été (alors que la France est dans la moyenne des pays européens), Macron a annoncé à Marseille son intention de les réduire, et, le 23 août, d'avancer la rentrée pour « les élèves qu'on aura évalués et qui en ont besoin ». Il reprend ici une vieille lune de la droite, feignant d'oublier que les journées et les vacances raccourcies comme la garderie à l'école pendant ces temps sans école creusent les inégalités : pendant que les enfants des milieux populaires sont « gardé-es », les autres se reposent, font des activités culturelles, sportives, partent en vacances...

Selon Macron pourtant, « l'inégalité scolaire se crée dans les temps où l'enfant a été renvoyé chez lui. » L'école n'aurait pas de responsabilité dans les inégalités.

Tout en prétendant faire quelque chose pour les élèves des milieux populaires, la politique éducative macroniste réactive les discours stigmatisants qui font peser sur les individus la responsabilité des inégalités qu'ils subissent. C'est que Macron veut pouvoir gouverner une *startup nation*. Pour cela, il entend faire travailler davantage les enseignant-es, les transformer en auxiliaires du patronat, et modifier l'objectif de l'école : il ne doit plus s'agir de former avec ambition la grande masse des élèves accueilli-es à l'école publique pour en faire des citoyen-nés émancipé-es, mais de viser leur insertion sur le marché du travail.

Déscolariser l'école

Si l'objectif était l'égalité, il faudrait commencer par revenir sur les deux décennies de politique de baisse des moyens, qui ont aussi conduit à diminuer le temps d'enseignement. Il faudrait aussi faire en sorte que toutes et tous les élèves reçoivent effectivement des enseignements jusqu'à la fin de l'année scolaire, ce qui suppose des moyens de remplacement et de revoir le calendrier des examens et de l'orientation. Plutôt que la durée des vacances, il faudrait penser la qualité de ce temps, ce qui suppose des parents disposant de suffisamment de moyens et de temps (il faudrait donc augmenter les salaires et diminuer le temps de travail), le renforcement des moyens alloués aux pouvoirs publics et aux associations proposant séjours et activités pendant les congés scolaires, pour en faire de vrais temps de respiration en même temps que des périodes de réinvestissement des apprentissages, nécessaires au développement des enfants.

Le lendemain des annonces de Macron à Marseille, Nahel Merzouk, 17 ans, était assassiné par deux policiers. Sa mort a déclenché des révoltes urbaines, aussitôt réprimées, qui n'ont modifié en rien le cap libéral que Macron s'est fixé. Le capitalisme a besoin des inégalités pour prospérer : il ne s'agit donc pas pour la macronie de lutter contre, mais de les entériner en habillant ce renoncement à la démocratisation de paternalisme néocolonial et de discours de retour à l'ordre face au prétendu ensauvagement de la jeunesse des quartiers populaires. Les déclarations de Macron à Bormes-les-Mimosas le 17 août en forme de sermon à la jeunesse le confirment. ■



Mise en place du Pacte : enseignant·es 1 / ministère 0

La publication volontairement tardive des textes sur le pacte a permis au gouvernement de mener une campagne de promotion, relayée par les inspections et rectorats au printemps. Les promesses et les menaces n'ont pourtant pas suffi à convaincre les enseignant·es de signer, en partie grâce à la campagne active des syndicats éducation de la FSU. L'enjeu de la rentrée est maintenant de décoder ces textes et de convaincre que le Pacte est le contraire de l'Éducation nationale que nous voulons.



PHOTO : D. R.

Quel est le point commun entre les mots *pacte*, *pacifier* et *impact* ? Ils sont de la même famille, dont l'un des ancêtres latins est le nom *par* : « la paix ». On reconnaît bien ici la Novlangue libérale : en lieu et place de paix, la mise en place du Pacte s'apparente à une véritable guerre de la Macronie contre les enseignant·es et, à travers elles et eux, contre l'école. Et si le Pacte, c'est la paix, le refuser, c'est déclarer la guerre, si l'on en juge par ce qui s'est produit au printemps dans les écoles et établissements.

■ PAR MARIE HAYE,
ADRIEN MARTINEZ

Les textes réglementaires se sont fait attendre : la publication des décrets, arrêté et surtout de la très inflammable note de service précisant les modalités de mise en œuvre (parue le 27 juillet au Bulletin officiel, premier acte du nouveau ministre Attal) a été différée à dessein. Il s'agissait de gagner du temps et d'entretenir le flou nécessaire au ministère, et aux rectorats en cascade, pour vendre le Pacte dans les médias et à grands coups de diaporamas institutionnels destinés aux inspecteur·trices de l'Éducation nationale (IEN) et aux directions d'établissement. Pour s'assurer les bons

●●● et loyaux services de celles-ci, le ministère a assez vite annoncé une prime de 1000 euros, « sans condition », mais pour la mise en place du Pacte.

Promotion sur les parts de Pacte!

Les directions et IEN se sont ainsi livrées à un discours promotionnel sur le Pacte : arrondis trompeurs (les briques de Pacte seraient rémunérées « 70 euros de l'heure »), incitations à « se positionner » dès maintenant puisqu'il n'y en aurait « pas pour tout le monde » (d'autant plus que, pour le second degré, les heures supplémentaires – HSE ou HSA et les indemnités de missions particulières - IMP allaient disparaître à la rentrée 2024). Dans le premier degré, des IEN ont enfin reconnu les compétences professionnelles des collègues : qui d'autre que les professeur·es des écoles pour venir en aide aux élèves de 6^e, en particulier en lecture? Et puis le Pacte allait permettre de rémunérer, enfin, les nombreuses actions et projets qui ne l'étaient pas ou peu jusque-là, par le biais d'une part « innovation pédagogique » par exemple. Dans le second degré, toutes les directions ont prétendu que les remplacements de courte durée ne seraient pas obligatoires ni même prioritaires. La grande braderie en a même conduit certaines à promettre à des collègues qu'ils pourraient cumuler HSA, HSE ou IMP et Pacte, pour une même mission. Et concernant le contrôle de la réalisation des heures pour lesquelles on s'engage en signant une part quantifiable, il n'aurait pas lieu, puisque comme chacun sait, dans l'Éducation nationale, on travaille « en confiance » : « si vous faites 9 heures au lieu de 18, vous aurez quand même la prime! », ont ainsi dangereusement avancé plusieurs chef-fes d'établissement.

Contraintes, chantage, menaces

Cette opération publicitaire d'envergure s'est souvent heurtée à un principe de réalité, la méfiance voire l'hostilité des salles des prof-es et des maître-ses, les collègues étant déjà submergés de travail. Des directions ont pu prendre des mesures coercitives : ici, un chef d'établissement a revu la répartition de la dotation horaire globale afin qu'elle ne finance plus certains dispositifs, dans le but de contraindre des collègues à signer un Pacte pour continuer de s'y impliquer. Là, une direction, sans toutefois l'assumer explicitement, a réduit la voilure du paiement des HSE pourtant dûment réalisées et déclarées, pour les seul·es collègues ayant annoncé refuser le Pacte. Ailleurs, des directions ont annoncé que les non-signataires du Pacte verraient leurs emplois du temps dégradés au profit des signataires. Des IEN et chef-fes d'établissement ont très



Dans l'Éducation nationale, on travaille « en confiance » : « si vous faites 9 heures au lieu de 18, vous aurez quand même la prime! », se sont ainsi dangereusement avancés plusieurs chef-fes d'établissement.

fortement incité des collègues à signer le Pacte en vue de leur rendez-vous de carrière. On le voit, les corps d'inspection et de direction n'ont pas ménagé leurs efforts, traduisant la volonté de l'institution de communiquer à la rentrée sur un pourcentage significatif de signatures et de missions couvertes.

Une puissante campagne syndicale

Cette offensive hiérarchique est la réponse à la campagne initiée par les syndicats de l'éducation de la FSU, dont elle révèle en creux la force. Multipliant les heures et réunions d'informations syndicales dans les écoles et établissements ainsi que les prises de position médiatiques, développant les outils de décryptage (diaporamas, tracts) et de refus collectifs (trames de courriers, de motions, de lettre pétition), travaillant à des expressions unitaires contre le Pacte, le tout selon leur propre agenda,



Cette campagne a porté ses fruits et, à titre individuel et collectif, les refus s'annonçaient majoritaires, parfois unanimes, au printemps! Une tribune de professeur-es des écoles de l'agglomération du Havre (« Nous ne pactiserons pas! ») a recueilli début juillet plus de 230 signatures.

les syndicats de l'éducation de la FSU ont fait fort. Certaines directions ont d'ailleurs rendu, sans le vouloir, un bel hommage à cette campagne syndicale à laquelle elles ont entrepris de répondre dans des diaporamas en forme de vrai / faux sur le Pacte: tout ce qui y était présenté comme « faux » relevait du discours syndical.

Cette campagne a porté ses fruits et, à titre individuel et collectif, les refus s'annonçaient majoritaires, parfois unanimes, au printemps! Une tribune de professeur-es des écoles de l'agglomération du Havre (« Nous ne pactiserons pas! ») a recueilli début juillet plus de 230 signatures. Des directions ont ainsi jeté l'éponge et fait remonter à leur rectorat qu'aucun-e collègue n'était volontaire. Certaines sont même allées jusqu'à soumettre le principe du Pacte au vote des CA, en sachant que les votes contre seraient majoritaires.

À la rentrée et après, donner le coup de grâce

La première bataille est gagnée, mais la période de la rentrée sera cruciale pour ne pas perdre sur le terrain des refus majoritaires. À ce titre, le décryptage de la lettre et de l'esprit des textes sera d'une grande aide, car ils contredisent l'interprétation doctrinale qui en était faite lorsqu'ils n'étaient pas encore parus, servie par les hiérarchies locales et par la macronie dans les médias. En particulier, la note de service, qui contient notamment un modèle de lettre de mission dans lequel un paragraphe permettra aux directions d'établissement d'imposer tout et n'importe quoi aux signataires.

Cela sera l'occasion d'engager un travail véritablement fédéral des syndicats de la FSU, pour fédérer les refus et entraîner les autres organisations syndicales le

plus largement possible. Le lien avec les associations de parents sera à retisser très rapidement: il sera nettement plus facile pour les collègues de refuser le Pacte s'ils se sentent soutenu-es par les usager-ères. Pour le second degré, il y aura un enjeu tout particulier autour des remplacements et de la continuité du service public. C'est aussi au sein de nos salles des maître-sses et des prof-es qu'il faudra travailler l'unité, y compris avec les collègues qui signeront le Pacte et pourraient se retrouver plus ou moins vite sous pression. Il y a un enjeu syndical à ne pas laisser ces collègues voué-es aux gémonies, d'autant qu'ils ne signeront pas nécessairement par conviction, et que le pouvoir compte sur la division pour imposer ses vues.

De véritables augmentations de salaire pour toutes et tous les enseignant-es et au-delà pour tous les personnels sont une perspective unifiante: il faudra rendre crédible cette perspective et mobiliser massivement, avec le vote du budget en ligne de mire. En Grande-Bretagne, après avoir engagé un bras-de-fer avec le gouvernement s'étant traduit notamment par huit jours de grève l'an dernier, les syndicats enseignants viennent d'obtenir une augmentation de 6,5 %: il s'agit de la plus importante depuis 30 ans. Voilà qui donne de l'espoir!

Pour l'heure, en dépit des trésors d'inventivité de toute la chaîne hiérarchique pour récolter un maximum de signatures, les collègues ont majoritairement compris que pactiser était risqué et l'ont exprimé à titre individuel et collectif. Il faut transformer l'essai à la rentrée, sans baisser la garde ensuite: reste à convaincre définitivement que pactiser, ce n'est pas faire la paix mais composer avec la faiblesse de nos rémunérations, transiger sur nos statuts et en rabattre sur la qualité du service rendu. Le Pacte ne consiste pas à rémunérer les enseignant-es pour ce qu'ils font déjà, mais à les détourner du cœur de leur métier pour leur faire appliquer la politique éducative d'un Macron ministre de l'Éducation nationale. ■

En Grande-Bretagne, après avoir engagé un bras-de-fer avec le gouvernement s'étant traduit notamment par huit jours de grève l'an dernier, les syndicats enseignants viennent d'obtenir une augmentation de 6,5 %: il s'agit de la plus importante depuis 30 ans. Voilà qui donne de l'espoir!

ENTRETIEN AVEC KATE et MEGHAN*

« Déconstruire les stéréotypes de genre »

Les enseignant-es d'une école élémentaire en éducation prioritaire de Seine-Saint-Denis ont mis en œuvre un projet égalité filles garçons durant l'année scolaire 2022-2023. Certaines de ses dimensions, notamment la chanson Chou-fleur de Sophie Forte, ont suscité des réactions de certains parents et, en retour, de membres de l'équipe pédagogique. Parce que tirer les bilans peut nous être utile dans la construction de ce type de projet, Kate et Meghan en rendent compte pour l'École émancipée.



► **ÉE:** Pouvez-vous revenir sur le projet égalité filles garçons mis en place dans votre école?

Kate: Depuis quelque temps, on voulait travailler sur l'égalité filles garçons dans l'école parce qu'il y avait des situations qui nous semblaient devoir être abordées avec les élèves: incivilités, inégalités... Ça a mis du temps à se mettre en place et le déclencheur, c'est le spectacle *En avant toutes*, joué dans un théâtre de la ville. Nous avons proposé de le montrer à toutes les classes. Il s'agissait de portraits de femmes qui avaient réussi dans des métiers et/ou des sports qui pouvaient sembler réservés aux hommes ou même qui étaient interdits aux femmes. L'équipe a été convaincue et ça a été l'occasion de lancer un projet plus large sur l'école. Toutes les classes sont donc allées voir la pièce, avant que chaque enseignant-e

ne décline le projet avec ses élèves en vue du spectacle de fin d'année. Ainsi, les classes de CM1/CM2 ont travaillé avec une compagnie de théâtre autour de l'égalité dans le sport avec des interventions et la réalisation de photos exposées à la fin de l'année. Ces classes ont également travaillé sur des femmes méconnues qui ont marqué l'histoire.

Meghan: Avec notre classe de CP, on s'est inscrit au concours « Lire égaux » dans le cadre duquel on rédige un manuscrit abordant la question du sexisme ou des stéréotypes: on a reçu une malle de livres et on a écrit deux histoires avec les élèves, ce qui nous a occupé-es jusqu'à fin avril. Puis, on est allé voir le spectacle *À l'envers à l'endroit* sur le détournement des contes. Les autres classes ont travaillé des



chansons pour le spectacle de fin d'année. Dans le cadre du projet musical, on a choisi la chanson *Chou-fleur* de Sophie Forte pour l'ensemble des classes de CP de l'école. Et, au bout de quelques mois, quand la chanson est arrivée dans les cartables, des parents d'une des classes de CP ont fait savoir que la chanson n'était pas adaptée car elle comprend notamment le mot « zizi » ; en plus, elle aurait pu être interprétée comme du prosélytisme trans. Dans notre classe, seule une maman m'a interrogée sur la chanson ; j'ai expliqué que tous les enfants ont le droit de faire les mêmes métiers, de porter les mêmes vêtements et qu'il n'est pas question de prosélytisme trans. Elle a semblé comprendre mais c'est le seul enfant qui n'est pas venu au spectacle.

► **ÉE :** *Que s'est-il passé du côté de l'équipe éducative ?*

Kate : Des parents se sont fédérés et ont fait pression pour que les CP ne chantent plus cette chanson. S'en est suivi un pataquès dans l'équipe car une partie des collègues n'était plus convaincue, comprenant que la chanson puisse être interprétée ainsi. On a émis l'idée d'une présentation aux parents du projet global égalité filles garçons dans lequel s'insérerait cette chanson, mais les collègues des classes de CP dont les parents étaient réticents n'avaient justement pas réalisé la première partie du projet, prévue en début d'année. Inversement, dans notre classe, nous n'avions pas eu de problèmes avec les familles de nos élèves. Finalement, malgré notre volonté de faire corps avec les autres collègues de CP, la configuration concrète nous a amenés à renoncer.

Meghan : Dès la première réunion de l'équipe suite aux retours des parents, nous avons commencé à sentir que nos collègues n'étaient pas au clair sur le sujet, préférant d'emblée choisir une autre chanson – *On n'est pas des nunuches*, une chanson reprenant nombre de stéréotypes –, tandis que pour nous il n'était pas question de renoncer à cette chanson, *Chou-fleur* d'autant que 80 % de l'équipe était d'accord avec nous. Au même moment, on rencontre l'inspectrice (IEN) sur un autre sujet et on lui demande de nous défendre. Elle nous répond qu'elle nous soutient et que si des enseignant-es choisissent de ne pas chanter la chanson, elle ne les soutient pas. Ici, les autres enseignant-es de CP ont interprété ces propos comme une obligation à reprendre *Chou-fleur*.

Kate : Ces enseignant-es ont donc finalement décidé de la chanter. On s'est demandé si cela était une bonne idée de le faire, malgré ces parents qui refusaient que leurs enfants participent. Les parents qui n'étaient pas favorables à la chanson n'ont pas été reçus collectivement, ils se demandaient ce qu'il en était. Finalement, il leur a été dit : soit ils viennent et chantent tout, soit ils ne viennent pas. Au final, ils ont tous chanté et certains n'ont pas dit le mot « zizi ».

► **ÉE :** *Et selon vous, qu'aurait-il convenu de faire ?*

Meghan : Dans un premier temps, sans doute aurait-il fallu recevoir les parents en rappelant le cadre légal, les programmes scolaires ; peut-être affirmer qu'on entendait leurs remarques mais que ce n'était pas négociable. En fait, ils ont tout de suite perçu la faille au sein de l'équipe enseignante, certain-es d'entre nous avaient mis en œuvre le projet décidé collectivement et l'inscrivaient dans une progression pédagogique, d'autres pas. On aurait aussi pu faire des ateliers de parole avec les parents. Notre position, c'était de les recevoir, de les écouter et de bien expliquer le cadre du travail, en montrant des ouvrages de littérature de jeunesse à partir desquels on travaille, par exemple.

Kate : Surtout, ce que nous constatons, c'est que dans notre classe, ça n'a pas été si tendu parce que nous avons travaillé la question toute l'année. On a expliqué aux enfants que « zizi » était un mot de petit, que ce n'était pas un gros mot. Mais je crois que dès les premiers mails et/ou retours des parents, nous

aurions dû faire un vrai conseil des maître-sses. Au-delà, je crois que certain-es collègues méconnaissaient le sujet : certain-es pensaient que travailler la déconstruction des stéréotypes ne relevait pas de l'égalité filles/garçons. Et d'ailleurs le fait de proposer la chanson *On n'est pas des nunuches* en remplacement a révélé que tout le monde n'avait pas compris le projet de la même façon. C'est certain que lorsque tu t'attaques à ce type de sujet, c'est important d'être sûr-e de toi, sûr-e d'être dans les clous. Après, qu'à demi-mot, on nous reproche d'avoir travaillé la question alors que c'était le projet d'école de l'année, c'était assez désagréable. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FANNY GALLOT

* Pseudonymes choisis par les enseignantes.

Surtout, ce que nous constatons, c'est que dans notre classe, ça n'a pas été si tendu parce que nous avons travaillé la question toute l'année. On a expliqué aux enfants que « zizi » était un mot de petit, que ce n'était pas un gros mot.

JEUNESSES POPULAIRES RÉVOLTÉES

DOSSIER

Le 27 juin 2023, Nahel M. est mort, tué d'un tir policier à bout portant. Cette mort s'inscrit dans une histoire traumatique, celle d'une jeunesse issue de l'immigration postcoloniale qui fait face aux injustices qui se succèdent depuis des décennies. Ces expériences engendrent non seulement un rejet de la police, mais aussi une perte de confiance dans la République et ses promesses trahies.

Ces morts sont à l'origine des émeutes dans les zones urbaines paupérisées, comme cela s'est produit en ce début d'été dans nombre de villes – y compris petites – sur tout le territoire.

Les jeunes – garçons – en sont les principaux acteurs, oubliant le risque qu'ils prennent, en passant à l'acte, d'être blessés ou emprisonnés. Cette fois, la répression judiciaire est d'ampleur exceptionnelle, comme le souligne Alain Bertho, avec plus de 1 000 comparutions immédiates et plus de 700 condamnations à la prison.

On est parfois surpris-e, voire heurté-e par la violence autodestructrice des jeunes qui laissent éclater leur rage en s'en prenant à leurs propres quartiers, aux biens publics ou privés. Comme en 2005, le discours de l'incompréhension, de l'indignation et de la condamnation morale face aux pillages, aux incendies de lieux publics est relayé presque partout. Un discours de la disqualification des motivations de leur colère. Relayant le récit de l'extrême droite, le thème de l'ensauvagement des marges ressurgit dans la parole publique. La violence qu'on leur prête sert à mieux cacher celle qu'on leur fait. À commencer par les discriminations ethno-raciales. Mary David montre (p. 14) que, dès l'entrée à l'école, la violence de l'institution s'incarne dans les discriminations et injustices que certain-es subissent et elle forge les destins scolaires. Fabrice Dhume insiste sur les conditions de la « reconnaissance » de ce racisme par l'institution scolaire (p. 20), Xavier Dunezat poursuit sur la nécessité pour la France de se confronter à la longue histoire raciste, patriarcale, capitaliste de ses institutions (p. 24). Indispensable face à cette idéologie nauséabonde qui parle d'une partie des



PHOTO: CAMILLE MILLERAND / LE MONDE

jeunes comme de nuisibles et des mères comme des responsables qu'il faudrait également punir...

Une jeunesse/des jeunes

Comme le souligne Nolwenn Neveu (p. 16), que l'on aborde la jeunesse comme un groupe social partageant des conditions d'existence ou comme un processus de transition entre l'enfance et l'âge adulte, l'étude des expériences concrètes des jeunes montre qu'il s'agit d'une jeunesse plurielle, une génération protéiforme structurée par d'importants rapports sociaux. Aujourd'hui, c'est parmi les jeunes que l'on observe les taux de pauvreté et le taux de chômage des actifs-ives les plus élevés. Les jeunes, notamment ceux issus des classes populaires, sont particulièrement hantés par l'angoisse et l'urgence de l'insertion, professionnelle notamment, en raison d'une prise en charge reposant assez largement sur les épaules de la famille. L'essentiel des aides passe par la politique familiale, à l'encontre d'une pleine citoyenneté sociale pour les jeunes. À l'opposé et pour desserrer l'étau de la reproduction des inégalités, l'extension immédiate du RSA aux moins de 25 ans dans les mêmes conditions que le reste de la population est indispensable, tout comme la possibilité de reprendre ses études à tout moment et ce, quel que soit le parcours scolaire antérieur.



A contrario, les politiques en direction de la jeunesse se caractérisent par une accumulation de dispositifs se révélant à la fois illisibles et inefficaces et concentrés, depuis les années 1970, sur l'insertion sociale et professionnelle. À cela s'ajoute aujourd'hui la citoyenneté... dont les contours restent flous – « civilité » et « vivre-ensemble » – et renvoient à des problématiques déjà anciennes autour de la délinquance juvénile. Ces notions sont révélatrices des représentations de la jeunesse dans la France contemporaine. Avec le Service national universel (SNU) qui voudrait mobiliser les jeunes face à une nation en danger (*sic*), il s'agit d'une volonté de conformer, de contrôler et de soumettre les jeunes en s'inspirant de l'enrégimentement militaire. Le refus de ce dispositif par de très nombreuses organisations témoigne de l'inquiétude face à la volonté d'embrigadement des jeunes et en particulier de la jeunesse populaire.

Malgré le lieu commun d'une dépolitisation, qui découlerait hâtivement de son comportement abstentionniste massif, la jeunesse est certes davantage désaffiliée politiquement que le reste de la population, mais également très engagée. Plus encline aussi à manifester et à utiliser des modalités de lutte non conventionnelles⁽¹⁾, très marquée par les inégalités et la crise climatique, la jeunesse s'engage aux trois-quarts⁽²⁾ dans différentes actions citoyennes.

Il lui manque néanmoins des structures spécifiques pour s'organiser. Robi Morder montre (p. 22) que les jeunes populaires sont un enjeu pour le renouvellement du syndicalisme. Il a la responsabilité, au côté du mouvement social et des forces politiques progressistes, de prendre en compte ces jeunes et leurs quotidiens emplies de discriminations, de violences sociales, de racisme systémique, de harcèlements policiers...

Combien de fois le feu... avant l'explosion qui embrasera définitivement cette jeunesse et bousculera ce système nuisible? ■

ARNAUD MALAISÉ ET SOPHIE ZAFARI

1. *Une jeunesse plurielle*, enquête auprès des 18-24 ans, Olivier Galland et Marc Lazar.
2. *Baromètre 2022* de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Les politiques en faveur de l'égalité entre les jeunes à l'école se sont développées après la Seconde Guerre mondiale et ont accéléré la démocratisation scolaire. Les inégalités n'ont néanmoins pas disparu et elles se sont même renforcées depuis les années 1980. La politique éducative des deux dernières décennies accroît la ségrégation scolaire et les inégalités, en défaveur des élèves issu-es de classes populaires.

L' institutionnalisation de l'école sous la Troisième République n'a pas pour objectif de démocratiser l'accès aux savoirs ni de favoriser l'égalité entre les classes sociales. Il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que les principes égalitaires soient inscrits dans la loi fondamentale de l'État français et déclinés dans les politiques scolaires. Les réformes des décennies 1950 à 1970 visent à faire advenir une école plus démocratique et ainsi décrocher les parcours sociaux des individus des destins sociaux liés à leur naissance.

Le recul historique permet de vérifier que la massification et les réformes scolaires d'après-guerre ont en effet accompagné l'accélération des mobilités sociales jusque dans les années 1980. Les jeunes né-es entre 1945 et 1960 ont connu une forte mobilité, souvent ascendante. Paradoxalement, c'est au moment où l'école s'ouvre et se veut égalitaire que les enquêtes démographiques et sociologiques dévoilent son rôle dans la reproduction sociale. Il ne suffit pas de mettre tous les enfants à l'école pour que les inégalités scolaires et sociales disparaissent. Ces résultats se confirment dans les années 1970 et 1980, tandis que le système scolaire s'unifie : les jeunes qui étaient exclu-es du système éducatif auparavant deviennent « exclu-es de l'intérieur ».

Où en est-on aujourd'hui ? La grande masse des jeunes est scolarisée. La démocratisation, sous son aspect quantitatif (la massification), est largement réalisée. Mais elle est devenue ségrégative.

TAUX DE SCOLARISATION EN 2020-2021

(REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES, 2022)

| ÂGE | 14 ans | 16 ans | 18 ans | 20 ans |
|-----------------------|--------|--------|--------|--------|
| TAUX DE SCOLARISATION | 99,4 % | 96,1 % | 79,5 % | 56,6 % |

Destins scolaires



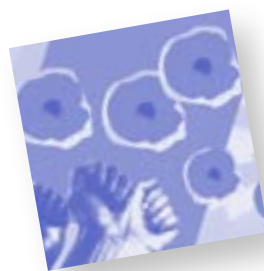
PHOTO : D. R.

La recherche d'égalité, qui a connu une accélération dans les années 1980 avec la création de l'éducation prioritaire, est désormais mise en cause. Dès son arrivée au ministère de l'Éducation nationale, Blanquer critique l'« égalitarisme ». Sa politique va en effet être sous-tendue par une idéologie inégalitaire et d'exclusion. Elle s'inscrit dans une tendance longue de promotion du rôle utilitaire de l'école : de plus en plus, on attend que celle-ci soit au service de l'économie, développe des « compétences » chez les élèves et professionnalise ses contenus et ses diplômes.

Des parcours socialement différenciés

Le résultat en est que les parcours scolaires, qui n'ont jamais été égaux, deviennent de plus en plus socialement différenciés. Les jeunes qui en font les frais sont les enfants des classes populaires, en particulier les descendant-es d'immigré-es, les habitant-es des quartiers de relégation et les filles. Si les filles ont désormais des scolarités plus longues en moyenne que les garçons, et obtiennent des diplômes plus élevés, les filières d'études restent très sexuées et celles où se concentrent les filles sont moins valorisées socialement et dans l'emploi. C'est le cas dans les études supérieures comme pour les filières de lycée professionnel. Mais les inégalités liées au sexe sont plus faibles que celles liées à l'origine sociale (les deux pouvant se cumuler). Les enfants d'ouvrier-es ont quatre fois plus de chances d'être en retard à l'entrée en sixième que les enfants de cadres, or ce retard est fortement prédictif de la suite du parcours scolaire.

es et inégalités



Le maintien de trois voies distinctes au lycée conduit au tri social des élèves, avec une ségrégation qui s'accroît au fur et à mesure des réformes qui augmentent la « professionnalisation » de la voie professionnelle et la prive d'enseignements généraux.

modestes et en retard scolaire, vont presque tous au lycée professionnel, où ils obtiennent moins souvent que les autres un diplôme. Le maintien de trois voies distinctes au lycée conduit au tri social des élèves, avec une ségrégation qui s'accroît au fur et à mesure des réformes qui augmentent la « professionnalisation » de la voie professionnelle et la prive d'enseignements généraux. L'individualisation des parcours, dont la réforme du baccalauréat et la mise en place de Parcoursup sont une modalité, favorise non seulement les élèves de la voie générale, mais encore celles et ceux qui savent décrypter et anticiper les attentes de l'institution scolaire et mettre au point des

Les enfants d'ouvrier-es, d'inactif-ves et, dans une moindre mesure, d'employé-es sont surreprésenté-es au lycée professionnel et sous représenté-es au lycée général et technologique, à l'inverse des enfants de cadres et de professions intermédiaires.

Les enfants immigré-es ou descendant-es d'immigré-es continuent d'avoir des parcours scolaires moins favorables que les autres. Mais cela s'explique pour une part importante par l'origine sociale de ces enfants, plus souvent populaire. Si l'on compare les enfants d'immigré-es aux autres enfants du même milieu social, la réussite scolaire est semblable, voire supérieure. Cela s'explique par le fort investissement scolaire de certaines catégories d'élèves (dont les filles, plus souvent cantonnées au domicile) et des parents. Cela ne doit néanmoins pas occulter les inégalités spécifiques subies par certain-es de ces jeunes, dont celles dues aux discriminations.

La force inégalitaire du système éducatif français tient à deux raisons principales : la structuration de ses parcours et les enseignements qui y sont menés. À rebours du mouvement séculaire d'unification, les ministres successifs multiplient les dispositifs et filières, qui sont autant de possibilités pour l'institution d'écartier les élèves considéré-es comme posant problème.

Voie professionnelle vs voie générale

Dès le collège, qui n'est plus vraiment unique, l'existence de dispositifs tels que les troisièmes « prépa métiers » place certains enfants dans des voies à part, aux débouchés prédéfinis. Ces élèves, majoritairement des garçons issus de familles

stratégies scolaires gagnantes (et à ce jeu... ce sont les enfants d'enseignant-es qui s'en sortent souvent le mieux).

Les inégalités structurelles proviennent aussi de la répartition des élèves entre les écoles ou établissements. La ségrégation sociale, par le haut (populations favorisées) ou par le bas (populations défavorisées) s'accroît. Ceci a été renforcé par les mesures d'assouplissement de la « carte scolaire » qui ont incité les familles des classes moyennes et supérieures à fuir



Le 18 octobre 2022, près de 180 enseignant-es ont manifesté à Laval (53) contre la réforme des lycées professionnels.



PHOTO : D. R.

les écoles qu'elles considèrent comme mal fréquentées. Les mesures élitistes ont, elles, vidé les établissements populaires de leurs meilleur-es élèves. Mais si la concurrence entre écoles publiques accroît la ségrégation sociale, c'est la concurrence avec le privé qui l'augmente le plus. Le secteur privé accueille de plus en plus d'élèves de milieu favorisé. Ce sont encore les élèves des quartiers pauvres qui sont les plus pénalisés, lorsque le résultat est la ghettoïsation de certains établissements.

Des contenus d'enseignement inégaux

Les inégalités tiennent enfin aux contenus scolaires et aux pratiques pédagogiques auxquelles sont confrontés les élèves. Comme nous l'avons détaillé dans le dossier « *Savoirs et inégalités scolaires* » de la revue de *l'École émancipée* n° 100, la construction des inégalités se joue aussi dans la classe. Dès la maternelle, les programmes scolaires, les supports pédagogiques et les modes d'évaluation favorisent les enfants des classes supérieures. Les enfants des classes populaires et leurs familles sont confrontés à des malentendus sur le sens des activités scolaires, ce qui pénalise leurs apprentissages, malgré leurs efforts. Le sous-financement de l'école a augmenté le nombre moyen d'élèves par classe et fait diminuer le nombre d'heures de cours dans le second degré, au détriment des jeunes ayant besoin de l'école pour s'approprier les savoirs scolaires. Pire, l'école renvoie souvent aux familles la responsabilité de la réussite ou de l'échec des enfants, ce qui est à la fois inégalitaire et stigmatisant.

Ni le changement de ministre cet été, ni les annonces du super-ministre Macron pour la rentrée ne sont de nature à résoudre ces problèmes. Aucun infléchissement n'est annoncé dans la politique inégalitaire ; au contraire, le renforcement de l'apprentissage, la primauté accordée à l'« autorité » (avec son avatar le service national universel), les moyens supplémentaires au privé (sans contrepartie), etc. ne peuvent qu'aggraver la situation. À nous de rendre audible notre contre-discours. ■

MARY DAVID

Une jeunesse o

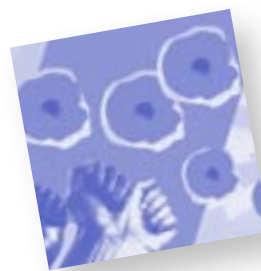
Loin de former un groupe social homogène, les jeunes voient leurs conditions de vie et leurs perspectives d'avenir bien différentes selon leurs origines sociales. Parmi les classes populaires, les jeunes racisé-es souffrent de discriminations supplémentaires.

Pour la sociologie, la jeunesse commence lors de l'entrée au collège et s'achève avec l'accès au statut d'adulte, lorsque sont franchies différentes étapes : décohabitation familiale, premier emploi, installation en couple et éventuellement parentalité. Ce qu'on appelle « jeunesse » englobe donc une période qui peut durer quinze ans et dont l'unité est en réalité très discutable. C'est bien le constat d'une multiplicité des expériences de la jeunesse qui a conduit P. Bourdieu à affirmer que « *La jeunesse n'est qu'un mot* »⁽¹⁾. En effet, que l'on aborde la jeunesse comme un groupe social partageant des conditions d'existence ou comme un processus de transition entre l'enfance et l'âge adulte, l'étude des expériences



PHOTO : GILLES BASSIGNAC/DIVERGENCE

u des jeunesses ?



concrètes des jeunes montre que, plutôt que de parler de « la » jeunesse, il faudrait évoquer une jeunesse plurielle, structurée par d'importants rapports sociaux. Nombreux sont les facteurs de disparités dans les façons de vivre la jeunesse, mais l'actualité suggère de s'intéresser aux inégales conditions d'existence des jeunes de milieux différents, vivant dans les centres urbains, les quartiers périphériques mais aussi les campagnes.

Dès les années 1980, F. Dubet mettait en évidence la colère d'une génération subissant l'opposition entre les effets de la crise économique et les aspirations à l'émancipation. Il analysait les mouvements sociaux de jeunesse à cette époque comme l'expression d'une tension entre une demande de reconnaissance sociale (nourrie par les discours méritocratiques d'une école moins ségrégative mais, en réalité, plus sélective) et l'exclusion économique, sociale et politique qui constitue le quotidien des jeunes des quartiers ségrégués. Les travaux de F. Truong confirment l'actualité de cette analyse. Ce sociologue décrit l'expérience de garçons, souvent racisés, issus de ces quartiers marqués par une forte concentration de pauvreté. Ces jeunes gens sont nourris

Enclavés dans un territoire qui ne leur permet pas, comme c'était le cas pour leurs parents, de s'intégrer ni d'être indépendants, ces « gars du coin » sont pourtant réticents à l'idée de quitter leur village car le coût identitaire, social et relationnel du départ est parfois insurmontable.

à l'idée que le salut ne peut passer que par l'école mais les structures de cette institution les placent dans une impasse qui crée de la frustration. L'auteur décrit un sentiment d'abandon voire de discrimination de la part des institutions qui aboutit à des rapports difficiles avec les adultes et notamment avec la police. À titre d'illustration, une enquête sur les contrôles de police à Paris, effectuée par F. Jobard et R. Levy, révèle que le fait d'être perçu comme jeune et/ou noir ou maghrébin multiplie les chances de subir un contrôle d'identité. Par exemple, à la station Gare du Nord, une personne perçue comme jeune a 5,7 fois plus de chances d'être contrôlée qu'une personne qui ne l'est pas et une personne perçue comme maghrébine en a 13,2 fois plus. Ces jeunes des quartiers populaires, souvent qualifiés de « ghettos urbains », voient leurs vies ponctuées par des discriminations de toutes sortes.

M. Mohammed montre d'ailleurs que l'échec scolaire peut devenir une norme pour des enfants du quartier qui partagent l'expérience de la frustration et du pessimisme collectif et pour lesquels la délinquance juvénile devient un moyen de valorisation.

À la campagne aussi

D'autres travaux portent sur les expériences juvéniles propres au monde populaire rural. Ils mettent en évidence des problématiques d'enfermement qu'on pensait jusqu'ici réservées aux jeunes de certains quartiers populaires urbains. C'est le cas du travail de N. Renahy qui s'est intéressé aux « gars du coin », ces jeunes vivant dans un village rural. Ces « enfants du chômage » doivent faire face au déclin de leur « capital d'autochtonie », c'est-à-dire à la valeur sociale que pouvait apporter le fait d'être originaire et durablement implanté sur un territoire. Ce capital d'autochtonie n'est plus une garantie d'insertion pour les jeunes. Enclavés dans un territoire qui ne leur permet pas, comme c'était le cas pour leurs parents, de s'intégrer ni d'être indépendants, ces « gars du coin » sont pourtant réticents à l'idée de quitter leur village car le coût

identitaire, social et relationnel du départ est parfois insurmontable. B. Coquart montre, lui, les difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes femmes qui grandissent dans ces « campagnes en déclin ». Les plus diplômées d'entre elles sont contraintes de partir, car il n'y existe pas ou peu d'emplois qualifiés pour elles. Celles qui restent sont obligées de s'intégrer dans des sociabilités masculines puisque rien n'existe pour elles en matière de loisirs, d'infrastructures ou de cadres de sociabilité. Y. Amsellem-Mainguy s'intéresse d'ailleurs à ces « filles du coin ». Elle montre que la vie à la campagne est d'abord marquée par le sentiment d'un « rien bien visible » dû à la progressive disparition des services publics, à l'éloignement des jeunes de leur âge et à une mobilité difficile. Ces obstacles à la mobilité constituent pour les « filles du coin » un frein pour les loisirs, mais aussi pour l'accès à l'emploi.

À l'autre extrémité de l'échelle sociale, les jeunes bourgeois constituent également un ensemble hétérogène. M. de Saint-Martin précise qu'il y a bien des différences entre les jeunes « Nappy » (de Neuilly, Auteuil, Pereire, Passy) issues des catégories à fort capital économique, qui disposent d'un important budget et sont préoccupées de soirée, restaurants et objets de luxes, et les jeunes

1. Bourdieu P., « La jeunesse n'est qu'un mot », Questions de sociologie, 1980.





étudiant en classes préparatoires, issus des milieux à fort capital culturel. On trouve aussi, de ce côté de l'échelle sociale, les enfants issu-es de familles catholiques, étudié-es par M. Pinçon et M. Pinçon Charlot, qui fréquentent des écoles privées et se réunissent dans les salons parisiens. Ces jeunes ont en commun un fort contrôle parental, des parcours scolaires allongés et la pratique des voyages. Les destins sociaux de ces jeunes, fortement contrôlés par leurs parents, seront d'évidence bien éloignés de ceux de leurs pairs des campagnes ou des cités qui n'auront pas eu les mêmes opportunités d'accumulation de capital culturel. Ainsi, parler des jeunes « *comme d'un groupe constitué doté d'intérêts communs est [...] bien un abus de langage qui permet de subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont rien de commun* »⁽²⁾.

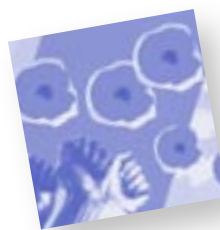
Un difficile accès à l'emploi

Or, les inégalités dans les façons de vivre la jeunesse sont déterminantes dans la capacité à effectuer une transition vers l'âge adulte, notamment lorsqu'il s'agit de trouver un emploi. On a évoqué plus haut les difficultés d'accès à l'emploi spécifiques aux jeunes de milieux ruraux. Les jeunes issu-es des quartiers périurbains rencontrent également d'importantes difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi. Si les plus diplômé-es finissent par s'intégrer socialement, celles et ceux qui sortent de l'école sans diplôme sont, eux, durablement touché-es par la crise. Quand on sait combien l'origine sociale influence le niveau du diplôme obtenu par les jeunes, on comprend que l'écart se creuse entre celles et ceux qui détiennent un diplôme et celles et ceux, majoritairement issu-es de milieux populaires, qui en sont dépourvu-es et encourent un risque croissant de marginalisation sociale et professionnelle. Dans ce contexte, l'insertion dans l'emploi des jeunes issu-es des quartiers périurbains peut se révéler particulièrement longue et difficile, surtout si iels sont issu-es de l'immigration. Ainsi, selon l'Insee, en 2015, si 69 % des moins de 30 ans ayant fini leurs études étaient en emploi, seuls 49 % de ceux qui étaient d'origine maghrébine occupaient un emploi alors même que, lorsqu'on contrôle leurs autres caractéristiques sociales, les jeunes d'origine maghrébine réussissent en moyenne mieux leur scolarité que la moyenne. Si les choix d'orientation et les inégalités en matière de capital social peuvent expliquer une partie de ces écarts, la cause est surtout à chercher du côté de la très forte « pénalité à l'embauche » des jeunes d'origine maghrébine. Cette difficulté d'accès à l'emploi s'accompagne d'un fort sentiment de discrimination de la part de ces jeunes qui, pourtant, adhéraient fortement aux principes d'égalité liés aux promesses de l'école républicaine.

Les révoltes de novembre 2005 et de l'été 2023 révèlent d'ailleurs que la confiance dans le modèle français d'intégration est mise à mal par l'ampleur et la persistance des discriminations dont sont victimes les jeunes d'origine populaire et/ou immigrée. ■

NOLWENN NEVEU

2) Bourdieu P., *Ibid.*



Un événe

Les événements qui ont suivi la mort de Nahel ont été d'une ampleur et d'une intensité exceptionnelles : la mort d'un-e jeune racisé-e provoquée directement ou indirectement par la police a été depuis des décennies à l'origine de nombreuses émeutes en France et dans le monde. Parfois, sans crier gare, la rage s'étend sur l'ensemble du territoire national. L'émeute est ainsi devenue soulèvement entre le 27 octobre et le 17 novembre 2005.

La France est un terrain de choix pour la guerre policière contre la jeunesse populaire. Mourad, 17 ans, reçoit 17 balles le 1^{er} mars 2003 alors que la gendarmerie le surprend lors d'un cambriolage à Durfort (30). Son quartier de Valdegour est mis en état de siège. Des voitures et des poubelles brûlent, des vitres explosent, des rues sont barrées. La vie de Mushin et Larami s'est arrêtée à 15 et 16 ans à Villiers-le-Bel (93), le 25 novembre 2007, sur une moto d'enfant désarticulée par la voiture de police. Celle de Mohamed à 20 ans, le 14 juin 2008 à Vitry-le-François (51). La fuite devient une seconde nature. Celle d'Illies, 16 ans, à Romans (38), le 28 septembre 2008 fut pourtant la dernière, tout comme celle de ce motard de 19 ans à Amiens (80), le 31 mai 2009. Oui, la fuite...



PHOTO BERTRAND GUYOT / AP

Émeute de portée historique

pour ne pas mourir, comme Mohamed, à 21 ans, en garde à vue à Firminy (42), le 7 juillet de la même année. Combien d'autres ?

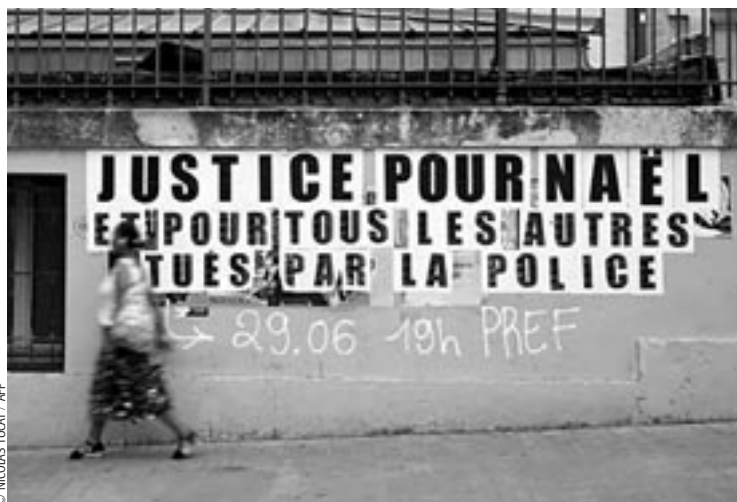
L'hécatombe des « soldats de plomb »⁽¹⁾ n'a pas de frontière. Le 31 décembre 2008, Oscar Grant, jeune noir de 22 ans, est abattu de sang-froid par la police du métro à Oakland en Californie. Il n'avait pas eu le temps de fuir. Plusieurs témoins ont eu le temps de filmer. Le 6 août 2011, à Londres, Mark Duggan tombe sous les balles de la police londonienne. Après Londres, les villes d'Angleterre s'embrasent durant six jours.

Cette guerre, les jeunes afro-américains la connaissent depuis longtemps. Michael ne fêtera jamais son 19^e anniversaire. Le 9 août 2014, il est tué de sang-froid par Darren Wilson, policier de Ferguson dans le Missouri. Un Grand Jury composé de neuf Blancs et de trois Noirs refuse de poursuivre le meurtrier. Le 12 avril 2015, Freddie, 25 ans, est arrêté par six policier-es de Baltimore (Maryland). Il meurt le 19 avril des suites des coups reçus dans le fourgon où il a été jeté. Les policier-es sont poursuivies pour homicide et inculpées par le Grand Jury. Aucun-e n'a été condamné-e.

En France, la mort par étranglement d'Adama Traoré à 24 ans, le 19 juillet 2016, n'est toujours pas « élucidée » d'un point de vue judiciaire. Après trois expertises et quatre contre-expertises, le parquet de Paris le 26 juillet 2023 a demandé un non-lieu⁽²⁾.

Une colère lourde des douleurs passées

Chaque embrasement a été à la hauteur du refus politique de compassion, des mensonges officiels, de la condamnation unanime de la « violence » des victimes. Chaque émeute prend le poids des rages précédentes et des douleurs incarcérées. Chaque deuil



© NICOLAS TUCAT / APP

verrouille un peu plus le ressentiment. D'année en année, de drame en drame, ces soulèvements prennent toujours plus d'ampleur. L'incendie du grand magasin Carrefour, à Tottenham, dans la nuit du 6 août 2011, éclipse les images des émeutes françaises de 2005. Par leur ampleur, les émeutes des 27 juin au 3 juillet 2023 dépassent le soulèvement anglais, comme les vagues successives d'émeutes étasuniennes, y compris celles qui ont suivi l'assassinat de Georges Floyd en 2020.

En 2005, environ 300 villes avaient été touchées en trois semaines. Un poste de police avait été attaqué à Aulnay (93). Des bâtiments publics, dont des écoles et des bibliothèques, avaient été pris pour cible. Il n'y avait eu que peu d'affrontements directs avec la police, contrairement à Villiers-le-Bel, deux ans plus tard.

En 2023, d'après un compte personnel provisoire, 458 émeutes localisées ont eu lieu dans 317 villes différentes sur tout le territoire français. En cinq jours ! C'est 49 postes de police qui ont été attaqués ainsi que 52 mairies, environ 300 écoles ciblées dont 65 assez détériorées pour affecter l'accueil des enfants. Difficile de répertorier les centaines de pillages.

Si l'émeute est, comme disait Martin Luther King, « le langage de ceux qui ne sont pas entendus », il nous faut faire un effort pour décrypter ce « langage des corps » qui est de plus en plus emprunté par d'autres mobilisations, parfois les plus traditionnelles.

Le répertoire émeutier n'est pas un répertoire standardisé. Brûler une voiture, casser une vitrine, saccager un abribus, lancer un projectile, piller un magasin sont le lexique d'un propos toujours singulier, situé et adressé.

« L'émeute est, comme disait Martin Luther King, « le langage de ceux qui ne sont pas entendus »,



1) Chanson d'Abd Al Malik.

2) Le 1^{er} septembre, une ordonnance de non-lieu a été rendue par les juges d'instruction.

En 2005, des centres commerciaux ont été visés, comme celui de Bobigny le 2 novembre. Mais le passage au pillage de masse en Europe date des émeutes anglaises d'août 2011 à Londres, Birmingham, Leeds, Liverpool, Manchester Salford, Nottingham et Bristol. Les pillages localisés à la frontière des quartiers pauvres et aisés ciblent les vitrines de l'inégalité.

La symbolique du feu fut l'essentiel du propos des émeutier-es de 2005. Partout en France, les voitures ont été incendiées dans les quartiers des émeutier-es. Le feu marque la gravité du propos en mettant en lumière les lieux jusqu'ici invisibles.

Ils-elles ciblent des lieux symboles de leur domination

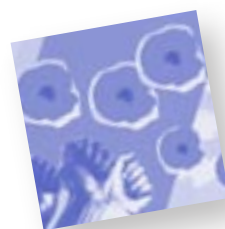
Les émeutier-es français-es de 2023 ont ciblé les symboles et les lieux de leur domination. La domination politique et policière est désignée dans les attaques de mairies, de postes de police et de toutes sortes de bâtiments publics. La domination économique et les inégalités sont ciblées dans le pillage et les saccages des commerces, notamment dans les centres-villes gentrifiés comme à Montreuil (93). Bibliothèques, médiathèques et surtout écoles sont visiblement perçues comme des lieux de domination culturelle et de souffrance. Il nous faut absolument entendre ce cri qui nous dérange tant.⁽³⁾

Exceptionnels, les événements de 2023 l'ont aussi été par l'ampleur et la brutalité de la répression judiciaire et policière, avec plus de 1 000 comparutions immédiates et plus de 700 condamnations à la prison, et des forces de l'ordre en roue libre. Le flash-ball, ancêtre du LBD, a été introduit dans l'arsenal policier en 1995. Il provoque 25 éborgnements de 1995 à 2018 (un par an), 25 en 2019 lors du mouvement des Gilets jaunes (2 par mois), 5 en cinq jours en 2023.

Le fait nouveau de ces dernières années, c'est que l'aveuglement politique des pouvoirs successifs, ainsi que la brutalité de la répression, ne concernent plus uniquement la jeunesse populaire. C'est le mouvement social dans son ensemble qui en fait l'expérience dans son dialogue impossible avec le pouvoir néolibéral. On sent bien, chez des manifestantes et manifestants, une tentation du « langage du corps » et du défi à l'autorité policière. On voit bien que le déchaînement répressif contre les mouvements écologiques ébranle des certitudes sur les vertus indiscutables de la non-violence. Les jeunes discriminé-es des quartiers populaires ne sont plus seul-es. Encore faut-il le leur dire avec force et conviction, car ce n'est que toutes et tous ensemble que nous pourrons faire face à la guerre que le néolibéralisme a déclarée aux peuples. ■

ALAIN BERTHO, PROFESSEUR ÉMÉRITE D'ANTHROPOLOGIE

3) Denis Merklen, « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? », Presses de l'Enssib, 2013.



Parler de Oui, mais

L'école est à l'image du reste de la société un lieu de discriminations pour les jeunes racisé-es. Si celles-ci sont assez peu dénoncées, c'est bien souvent parce que l'institution n'est pas prête à se remettre en cause.



PHOTO: TAYLOR WILCOX

Selon *Trajectoire et origines* de l'institut national d'études démographiques (Ined), l'école est mentionnée comme lieu de discrimination par 49 % des descendant-es d'immigré-es algérien-nes ayant subi ce type d'expérience en France, par 47 % issu-es de Turquie, 42 % d'Afrique subsaharienne ou encore 38 % issu-es des outremeres...

Pourtant les élèves dénoncent peu les discriminations qu'ils vivent à l'école. Les enquêtes suggèrent un déficit de déclarations et *a fortiori* de plaintes. Dans mes recherches, les entretiens menés avec les élèves, quels que soient le niveau et le type d'établissement, relatent des expériences de racisme ou de discrimination surtout avant et ailleurs, mais presque jamais dans le lieu et le temps immédiat de l'établissement de scolarisation. Étrange disparition...

la discrimination scolaire ? qui veut l'entendre ?

Les personnels confirment cet effacement, qui est interprété tantôt comme signe d'une absence de problème (« *je n'ai pas de cas qui remontent* »), tantôt comme signe que les jeunes n'auraient « *pas conscience* » d'être discriminé-es, avatar discursif de la hiérarchie entre maître-sachant et élève-ignorant.

Et si la raison de cette situation était à rechercher plutôt dans les rapports de pouvoir qui structurent l'ordre scolaire, dans l'indignité publique d'une maltraitance ordinaire des jeunes par les institutions, à commencer par l'école ?

Une expérimentation menée dans le cadre d'un projet sur la discrimination multifactorielle à l'orientation scolaire, à Villeurbanne (2019-2022), a porté sur les conditions d'une parole des élèves sur la discrimination vécue. Des enseignant-es ont ouvert des espaces de parole pour leurs élèves... avant de se rendre compte que l'obstacle principal résidait dans les limites de l'entendement des « adultes ». En effet, une fois dépassé le stade de la censure (« *on ne peut pas dire ça* »), est-on réellement capable d'entendre ce qu'être discriminé-e veut dire, lorsqu'on est un-e « prof » et a fortiori « blanc-he » (i.e. non exposé-e au racisme) ?

Un réflexe professionnel est de transformer le dispositif de parole en exercice d'évaluation des discours : « *il y en a qui ont une belle maturité dans leur argumentation* », commente une enseignante. Les élèves qui osent poser qu'« *il faut se défendre* » face à la violence de la discrimination, se voient *ipso facto* rappeler à l'ordre, ici par une CPE : « *vous connaissez notre réponse : on ne peut pas justifier la violence* ». Les agent-es de l'institution n'entendent pas ce qu'est la violence de la discrimination, comment elle dépossède de soi-même ceux qui la subissent, et en quoi « *se défendre* » permet *a contrario* de reprendre possession de soi.

« Le prof a toujours raison »

Le projet d'ouvrir la parole est investi d'une logique de *performance du respect* (selon le mot de l'anthropologue James C. Scott) : la parole publique attendue recouvre un acte d'allégeance à l'ordre social et à la forme scolaire. Dans ce contexte normatif que seul-es les adultes semblent ne plus

voir, les élèves se taisent majoritairement sur la discrimination vécue, et s'en expliquent en *off* : « *de toute façon, le prof a toujours raison* ». Les plus scolairement adapté-es optent pour un discours conforme, un de ces discours antiracistes qui légitiment l'ordre scolaire.

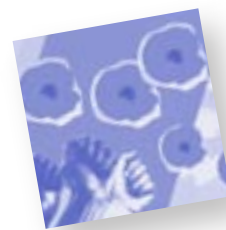
Les élèves lâchent leur expertise de discriminé-e au profit d'un discours moral convenu qui déréalise le problème : « *[il faudrait faire] une campagne, dès le plus jeune âge, pour leur dire qu'il ne faut pas être raciste, sexiste, que ça sert à rien, qu'il faut respecter nos différences, on est tous égaux et égaux* »...

Confronté-es à l'hypothèse de leur autocensure, les élèves affirment sans détour que ce qui empêche de dénoncer la discrimination scolaire est ni plus ni moins l'ordre institutionnel : « *pour qu'un-e élève se sente en capacité d'aller à l'encontre d'un-e professeur-e [...] il faudrait déjà que dès le début on lui donne la même position que le ou la professeur-e* ». L'autorisation de formuler publiquement cette analyse politique de l'école permet alors de lever en partie l'autocensure sur le sens des actions à mener. Les participant-es se mettent rapidement d'accord sur l'un des axes principaux du travail à mener : que les élèves forment les enseignant-es, puisque, de toute évidence, le savoir sur la discrimination est de leur côté. Chiche ? ■

FABRICE DHUME, SOCIOLOGUE, PROFESSEUR À L'UCLouvain



PHOTO: D. R.



Des jeunesses syndiquées ?

Les jeunes scolarisé-es et/ou dans l'emploi représentent un enjeu pour le renouvellement syndical. Il est de la responsabilité des organisations syndicales de prendre en compte leur quotidien.

Parler des jeunesses populaires et du syndicalisme implique de rompre avec des oppositions du type jeunesses populaires/jeunesses scolarisées ou jeunesses au travail/jeunesses sans emploi. En réalité, ces catégories sont étroitement imbriquées.

Les jeunesses populaires sont (ou ont été) scolarisées. Parmi les 8,1 millions de 15-24 ans, on en compte 5,4 de scolarisé-es, soit les deux tiers, et pour les seuls 15-18 ans, le pourcentage atteint 90 %. Dans l'imaginaire collectif, l'apprentissage demeure encore lié à l'exploitation des jeunes jusqu'à 16/17 ans préparant le CAP ou le BEP. Or, la réalité est bien différente: en 2022, les 834 000 apprenti-es sont majoritairement des étudiant-es (57 %) tandis que 18 % préparent un baccalauréat. Ne restent plus que 200 000 jeunes pour le niveau CAP, soit moins du quart des apprenti-es.

Quant à l'emploi, si le chômage frappe davantage les jeunes, il n'en demeure pas moins que la majorité des jeunes actif-ves sont en emploi, (soit 2,6 millions contre 570 000 chômeur-euses), certes souvent précaire (dont l'apprentissage), mais en emploi tout de même. Et là encore, il y a imbrication entre jeunes scolarisé-es, notamment étudiant-es, et monde du travail. N'oublions pas que si 40 % des étudiant-es travaillent – pourcentage quasiment inchangé depuis des décennies – la quantité, elle, est significative; plus d'un million d'étudiant-es, quel que soit leur statut, cela correspond à 6 % du salariat du privé.

Ces jeunesses populaires scolarisées sont un enjeu pour le renouvellement syndical, pour que les jeunes générations acquièrent au cours de leur scolarité des expériences d'action collective. C'est dans les établissements scolaires que les jeunes se retrouvent – surtout dans le secondaire – quotidiennement, plusieurs heures par jour. Dans les entreprises, iels sont minoritaires – hors secteurs particuliers comme la restauration rapide, par exemple – alors que sur les lieux d'habitation et quartiers, les conditions de l'action collective sont plus difficiles.

Le syndicalisme de la jeunesse scolarisée est, on le sait, minoritaire et dispersé. Il ne se différencie guère au fond de l'ensemble de l'état du syndicalisme en France, mais en anticipe souvent les reculs comme

les innovations et les avancées. Le mouvement contre le CPE de 2006 est la dernière grande victoire sur une réforme du Code du travail.

La fin d'un modèle ?

La mobilisation jeune contre les retraites a connu – à l'instar de ses homologues « adultes » – un front syndical uni et une participation ponctuellement importante aux manifestations, principalement autour de l'indignation provoquée par l'utilisation du 49-3. Plus que la revendication sur les retraites, préoccupation plutôt lointaine à leurs yeux, c'est la remise en cause d'une dignité citoyenne qui a mis, un moment, en cortèges massifs étudiant-es et lycéen-nes.

On peut mesurer le nombre d'adhérent-es des syndicats, il est plus difficile d'évaluer ce qui est important, à savoir l'audience et l'influence des organisations à vocation représentative. Les élections universitaires mobilisent peu (10 à 15 %), sans que l'on puisse parler de dépolitisation, car la participation aux élections politiques est bien plus importante. Le champ syndical étudiant est partagé, pourrait-on dire, moitié/moitié entre d'un côté la Fage, occupant un espace à la fois associatif et syndical, et un syndicalisme s'affirmant plus à gauche, réparti entre l'Unef, l'Union étudiante, la Fédération syndicale étudiante (FSE), Solidaires-étudiant-es, le Syndicat des étudiants, lycéens et apprentis (Sela). L'Unef a subi plusieurs crises et départs au cours des dernières années, l'Union étudiante vient de se créer et d'obtenir la 2^e place au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser). Toutes ces organisations se veulent parties prenantes du mouvement social et des intersyndicales, mais seules Solidaires et les Sela (liés à des structures CGT) sont des composantes de leurs unions ou confédérations.

En 1946, avec la « charte de Grenoble », l'Unef avait fondé un modèle syndical étudiant, unitaire, à la fois indépendant organiquement et s'affirmant en tant que « syndicat unique » composante du monde syndical tout entier. Avec la syndicalisation directe d'étudiant-es et lycéen-nes par les confédérations, on peut se demander si l'on n'assiste pas à la fin de ce modèle. ■

ROBI MORDER

Pour aller plus loin ;

✓ J-P. Legois, M. Marchal et R. Morder (coord.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Paris, Syllepse, 2020.

✓ Site du Germe (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants): www.germe-inform.fr

✓ Statistiques: *Portrait social de la France* (Insee), *Repères et références statistiques 2022* (MESR).



Nahel et la jeunesse racisée : de qu(o)i parle-t-on ?



Une analyse prenant en compte la longue histoire coloniale, patriarcale et capitaliste de la France permet de comprendre la surreprésentation des jeunes garçons racisés issus des quartiers populaires dans les victimes de violences policières.

La mort de Nahel, comme les autres crimes racistes, déplace le regard vers ce qui autorise les institutions républicaines à discriminer *singulièrement* une part des habitant-es du « pays des Lumières ». Il est d'abord tentant de chercher des explications « antiracistes » du côté de la jeune victime : ce serait sa couleur de peau qui, en dernier ressort *bien commode*, expliquerait le geste raciste policier dont on cherche à tout prix à mesurer « l'intentionnalité » pour s'en démarquer. Il est aussi tentant de chercher des explications « anticapitalistes » du côté de la jeune victime prolétaire : ce serait son appartenance aux quartiers populaires qui expliquerait les violences policières dont les logiques seraient « universalistes ». On laisse alors sous le tapis les processus et mécanismes *spécifiques* par lesquels des délégataires de l'autorité publique sont autorisés à discriminer, voire tuer, des jeunes... et pas d'autres.

Depuis plusieurs décennies, grâce aux mouvements sociaux antiracistes, différentes expressions circulent dans le débat politique et font l'objet d'investigations dites académiques. Racisme systémique, institutionnel, quotidien, structurel... ou encore d'État. Par-delà leurs singularités, ces expressions ont en commun de faire polémique parce qu'elles proposent une redéfinition politique du racisme et ne se contentent pas de l'alibi capitaliste ou de quelques « brebis galeuses racistes » pour cacher ce qui fait l'ordinaire des jeunes racisés. Pour comprendre comment le tir policier sur Nahel a engendré en quelques heures de nouvelles révoltes urbaines, notre travail propose d'articuler au moins quatre facteurs explicatifs.

Les deux premiers font consensus « à gauche ». Un facteur professionnel a trait aux formes de militarisation croissante du travail policier dans le « maintien de l'ordre » : cette dynamique éclaire la montée attestée, depuis 2017, du nombre de personnes tuées par le travail policier, notamment des jeunes hommes racisés. Le deuxième facteur, plus géographique, clive « la jeunesse » en termes de classe : il existe des « beaux quartiers » et des « quartiers

populaires », le communautarisme bourgeois des premiers alimentant en continu le déclassement des seconds, au détriment des populations descendant d'immigré-es qui y sont sur-représentées, en partie en raison de leur surexposition à la pauvreté. Mais cette dynamique de classe et son caractère racisé ne sont pas intelligibles si l'on occulte les processus qui fabriquent une *jeunesse racisée masculinisée*. Le consensus est alors moindre.

Les jeunes racisés désignent des expériences de position sociale minorisée résultant des logiques de racisme quotidien, structurel, institutionnel, systémique... qui traversent aussi les institutions chargées d'administrer la jeunesse, de l'école à la justice et la police en passant par le travail social. Ces logiques reconfigurent « la race perçue » des un-es et « la blancheur invisible » des autres au sein du fonctionnement ordinaire des institutions. Le racisme français et ses spécificités sont, selon notre approche, *indissociables* de l'esclavage, de la colonisation et des politiques migratoires par lesquelles les personnes – fabriquées et/ou perçues comme – issues du continent africain ont été et sont discriminées de manière singulière pour devenir *ici* les principales victimes des crimes racistes.

Ces trois dynamiques – policière, géographique, historique – ont simultanément alimenté des pratiques et représentations institutionnelles discriminatoires, y compris légales, si l'on prête attention au droit migratoire à deux vitesses qui sépare « français-es » et « étrangères », « européen-nes » et « non-européen-nes ». Le crime raciste est alors d'autant plus plausible que le geste raciste qui tue ne constitue qu'un cran de plus dans le *continuum* des pratiques discriminatoires, légales ou non, qui visent les personnes vues comme (nord-) africaines.

Enfin, la masculinisation disproportionnée des auteurs et victimes de crimes racistes révèle combien le genre clive aussi la jeunesse racisée et son traitement institutionnel. Là encore, plutôt que de pointer les pratiques virilistes des « sauvages » vis-à-vis des institutions, il s'agit d'analyser comment le racisme institutionnel a toujours été en interaction avec des formes de sexisme institutionnel au long cours qui ont fabriqué la figure du « garçon arabe » ou « africain » violent.

Selon cette approche dite intersectionnelle, la mort de Nahel – jeune garçon racisé des quartiers populaires – n'est intelligible que si « la France » se confronte à la longue histoire raciste, patriarcale, capitaliste de ses institutions. ■

XAVIER DUNEZAT,

COAUTEUR AVEC FABRICE DHUME, CAMILLE GOURDEAU ET AUDE RABAUD DE : *DU RACISME D'ÉTAT EN FRANCE ?*, LE BORD DE L'EAU, 2020.





Un monde secoué par les crises

La configuration de l'économie mondiale a de quoi étonner. L'économie chinoise entre en déflation, confrontée à une faiblesse de la demande et à une offre excédentaire qui devrait faire chuter les prix, alors que l'Argentine fait face à une hyperinflation et à une crise de la dette qu'une aide du FMI voudrait combler. Le monde post-Covid est marqué par l'inédit et une incertitude renforcée. La crise climatique est aussi un facteur de dérèglements économiques.

La pandémie avait révélé l'hypermondialisation, l'interdépendance des économies et l'importance, pour les firmes multinationales, des filiales d'atelier asiatiques, surtout chinoises. La politique de réponse à la crise sanitaire, de confinement des populations, par les autorités chinoises, a puissamment désorganisé les chaînes de valeurs internationales. Les discours sur la souveraineté nationale ont fleuri, des investissements ont été réalisés partout avec des subventions publiques, l'Allemagne en tête. Les États-Unis, pour se réindustrialiser, sont devenus

■ PAR NICOLAS BÉNIÈS

protectionnistes. Une nouvelle mondialisation est en train de naître, difficilement, dans ce contexte de crises qui obère les logiques d'investissement.

Les risques de pénurie de l'énergie – du gaz surtout – accentués par la guerre de Poutine en Ukraine – un conflit qui, sans être mondial, se mondialise – ont fait s'envoler les prix du gaz, de l'électricité, indexé sur celui du gaz dans l'Union européenne (UE), du pétrole puis de l'ensemble des matières premières. La spéculation sur les marchés financiers a contribué à une hausse des prix jamais enregistrée depuis 1985. Les grandes entreprises ont augmenté leurs profits en 2022, distribuant des dividendes importants au détriment de l'investissement productif. En France, l'industrie agro-alimentaire, après avoir baissé ses marges fin 2021, les a fortement relevées fin 2022 pour atteindre son plus haut taux de marge depuis une vingtaine d'années ⁽¹⁾. L'Insee se paie le luxe de parler d'une « boucle profits-prix ». Sur deux ans, la hausse des prix de l'alimentation a atteint 21 % en France. Les augmentations des dépenses contraintes accroissent les inégalités et la pauvreté.

Le pouvoir d'achat a fortement baissé, diminuant la consommation des ménages, facteur traditionnel de la croissance depuis la grande récession qui a suivi la crise financière et systémique de 2007-2008. Baisse renforcée par la hausse de l'épargne – la collecte du livret A atteint des sommets – au grand dam des économistes officiels. L'investissement des entreprises n'a pas massivement pris le relais. Résultat, les taux de croissance, particulièrement dans l'UE, sont très faibles, 0,5 % pour la France ⁽²⁾. L'économie allemande sera en récession en 2023, déprimant toutes les économies européennes. Le recul des exportations chinoises,



PHOTOS: AD. R.

image de la mise en place d'un modèle de développement plus autocentré, met à mal le modèle industriel allemand.

Un monde disparaît... mais fait de la résistance.

La réponse des banques centrales, à commencer par celle de la FED, la banque de réserve américaine, a été brutale. Une augmentation rapide des taux directeurs jamais vue depuis au moins trente ans. Un passage, en l'espace de quelques mois, d'un taux proche de 0 % à 3 % pour arriver en juillet 2023 à 5,50 %. L'endettement des entreprises, des ménages, des États – très endettés avec le « quoi qu'il en coûte » – devient de plus en plus difficile à gérer, dans un environnement où l'absence de création de richesses ne permet pas de le financer. Les autres banques centrales des pays développés ont suivi. La Banque centrale européenne a monté ses taux jusqu'à 3,75 %. L'objectif est toujours le même, 2 % d'inflation et ce, dans tous les pays développés.

La conséquence la plus marquante – et attendue – en est la dépression de l'économie. La baisse de la demande pour faire diminuer les prix dégrade la situation des salarié-es, accusé-es, suivant la théorie dominante, de faire monter les prix par la spirale « salaires-prix », ce qui n'est pas démontré dans le contexte actuel. L'augmentation des taux se répercute aussi – fortement – sur les comptes publics et plus encore à partir de 2028.

Cette hausse est aussi une des causes des faillites des banques américaines – dites régionales – en mars-avril de cette année, ce qui n'a pas donné lieu à des enchaînements récessionnistes immédiats par l'intervention rapide de l'État. Mais cette crise bancaire n'est pas terminée. Les risques de faillite des grandes sociétés immobilières chinoises – *Country Garden* après *Evergrande* – qui dépriment les Bourses du pays pourraient aussi avoir des effets sur les fonds d'investissement américains et les banques.

La crise immobilière chinoise provoque la baisse de la demande en minerai de fer, se répercutant sur l'activité de BHP, la plus grande compagnie minière mondiale, australienne, qui a vu ses résultats reculer de près de 40 % et a divisé son dividende par deux. L'effet « boule de neige » est possible, provoquant un séisme de grande amplitude alimenté par tous les autres bouleversements.

Les mesures d'urgence doivent s'inscrire dans



Manifestant-es contre le FMI devant le Congrès Argentin à Buenos Aires le 12 février. On peut lire « FMI = pauvreté ».

un plan pour offrir une perspective d'ensemble. La hausse des prix actuelle – l'inflation – signe la fin d'un monde, ouvert en 1985, qui avait représenté l'avènement d'une forme de capitalisme financiarisé et mondialisé. Compétitivité et privatisation en étaient les deux mamelles principales, l'idéologie dite néolibérale servait de règle de conduite. Ce monde-là a vécu. Sa survivance a pourtant des effets en forme de catastrophe pour toute l'humanité. Ainsi « la guerre de l'eau » est déclarée (cf. notre revue, n° 102). L'eau va se faire plus rare. Des spéculateurs veulent en faire un produit financier coté sur les marchés comme les autres matières premières. Une appropriation du vivant. La pandémie a démontré la nécessité des services publics pour le bien commun de toutes les populations.

Quelles réponses ?

Le contexte actuel est inédit. La nécessité de s'adapter aux dérèglements climatiques oblige à transformer l'environnement, à repenser l'architecture, les villes, à effectuer une révolution copernicienne dans la manière de penser. Ce mouvement, qui conduit à entrevoir une relation différente avec la terre, avec le vivant, rebat en même temps les cartes de l'organisation du travail en obligeant les responsables d'entreprises à envisager des modalités différentes et rend impérative la réduction du temps de travail. Il est aussi porteur d'une autre croissance, d'une autre manière de créer des richesses. En France, le Président est enfermé dans ses bunkers idéologiques⁽³⁾ et dans une pensée surannée qui ne sait raisonner qu'en baisse des dépenses publiques et des impôts pour les plus riches. La réalité des crises commande l'augmentation des dépenses publiques pour investir dans les énergies renouvelables et dans tous les domaines qui permettent de faire des économies d'énergie, comme le préconisent le rapport Pisani-Ferry et la plupart des scientifiques qui s'engagent dans le débat public et politique, faute d'être entendus. Des investissements énormes qui ne peuvent être financés que par l'endettement. Politique économique qui suppose une vision d'avenir pour justifier ces dépenses et un changement fondamental des règles de fonctionnement de nos sociétés. ■

Notes :

1. Voir *Alternatives Économiques* de juillet-août 2023 et la note de l'Insee de juin 2023.
2. Faible croissance qui a des répercussions sur les recettes de l'État, faisant baisser les recettes de la TVA.
3. *Alternatives économiques* juillet-août 2003 : « L'impasse libérale, comment le libéralisme plombe l'économie française ».

Le contexte actuel est inédit. La nécessité de s'adapter aux dérèglements climatiques oblige à transformer l'environnement, à repenser l'architecture, les villes.



Comment sortir de la crise sociale et politique ?

Les différentes stratégies syndicales n'ont pas permis ces dernières années de mettre en échec les contre-réformes néolibérales du gouvernement. Karel Yon, chercheur au CNRS, a travaillé sur la question de la place des syndicats dans le champ politique et de leur participation à des alliances avec les partis.

Le mouvement pour les retraites de 2023 constituera-t-il un tournant pour le syndicalisme ? La perspective menaçante d'une victoire de l'extrême droite aux prochaines élections, régulièrement agitée par les leaders de l'intersyndicale, a en effet rendu d'autant plus dramatique l'expérience du mur néolibéral sur lequel a buté la protestation sociale. Résister au néolibéralisme et empêcher l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite impose au mouvement syndical de reconsidérer ses perspectives stratégiques.

D'un côté, les syndicats les plus résolus dans leur opposition à l'agenda néolibéral – CGT, FSU, Solidaires et, dans une certaine mesure, FO – ont échoué à empêcher sa mise en œuvre. Les grèves s'effiloquent au fil des mobilisations, quand elles

ne sont pas directement cassées par la répression et les réquisitions. La montée en puissance des manifestations de masse – qui ont atteint un niveau record en 2023 – et d'autres modes d'action comme les blocages, les rassemblements sauvages et les casseroles, témoignent de la profonde défiance citoyenne vis-à-vis du pouvoir. Mais ce n'est qu'une compensation symbolique au recul des grèves, faute d'imposer le rapport de force nécessaire pour faire plier le pouvoir.

De l'autre côté, le mouvement a aussi acté l'épuisement de la stratégie de dialogue social portée par la CFDT et ses alliés. D'abord, parce que c'est précisément le refus du gouvernement d'envisager quelque compromis que ce soit sur les retraites (et avant cela, sur l'assurance-chômage) qui a poussé la centrale dans la rue. Ensuite, parce que la promotion de la négociation d'entreprise n'apparaît plus comme un horizon aussi évident. Les ordonnances Macron de 2017, qui ont parachevé la décentralisation de la négociation collective, ont réduit les moyens d'action des syndicats dans les entreprises, occasionnant un retour très critique de la CFDT sur cette réforme. La négociation substitue le formalisme du dialogue au pouvoir de cogestion réel dont disposaient les syndicats au sein des commissions administratives paritaires, pouvoir supprimé par la loi de transformation de

■ PAR KAREL YON





la fonction publique de 2019. Cet affaiblissement du dialogue social est paradoxal car il advient au moment où la CFDT est devenue la première organisation en termes de représentativité électorale. Mais il paraît logique dans la mesure où, après l'avoir servi, le dialogue social est devenu inutile à un néolibéralisme de plus en plus autoritaire et radicalisé.

Stratégie syndicale

Ce constat d'un double épuisement des grandes lignes qui structuraient le champ syndical impose de rouvrir la discussion stratégique. Malgré leurs proclamations de mise à distance de la politique, les syndicats n'ont en réalité jamais cessé d'agir sur ce terrain. Mais leurs stratégies, plus ou moins conscientes ou explicites, reposent sur l'idée que l'action syndicale doit se suffire à elle-même, les syndicats n'ayant pas à préférer un-e interlocuteur-trice politique à un-e autre.

Chez les partisans du dialogue social prévaut l'idée que les représentant-es de l'État, quelle que soit leur couleur politique, joueront le jeu de « l'échange politique ». Cette notion, forgée par le sociologue italien Alessandro Pizzorno, repose sur l'idée que les syndicats n'ont pas seulement un rôle économique dans les sociétés capitalistes avancées, mais remplissent aussi une fonction politique, en contribuant au consensus social en échange de leur reconnaissance institutionnelle par l'État. Or, cet échange politique est profondément dénaturé. Les priorités de l'action publique consistant désormais dans le renforcement des logiques de marché, la réduction des dépenses publiques et du « coût du travail », la reconnaissance institutionnelle des syndicats se fait au prix d'une acceptation de réformes qui vont à l'encontre des intérêts du travail. Pire, l'État est de plus en plus enclin à se passer des syndicats, comme Emmanuel Macron l'a maintes fois exprimé en considérant que l'action syndicale devait se limiter au périmètre de l'entreprise.

Quant au « Tous Ensemble », sa logique est celle d'une grève générale pensée comme l'unique moyen de mettre un coup d'arrêt à des décennies de recul des droits sociaux et de la conscience salariale. Alors que la perspective paraît peu crédible au regard de l'effritement des forces militantes, elle implique en outre une indifférence au politique qui témoigne soit d'une sorte de myopie (on n'envisage pas ce qu'il faudrait faire au-delà du refus), soit d'une défiance vis-à-vis de l'État et du personnel politique en général, réminiscence de la vieille hostilité syndicaliste-révolutionnaire à l'encontre de la « démocratie bourgeoise ». Cette posture fait l'impasse sur tout le « déjà-là » anticapitaliste institué, à commencer par la Sécurité sociale, qu'il ne s'agit pas d'abandonner mais bien de se réapproprier.

Front politique et social

Il est donc nécessaire pour le syndicalisme d'agir directement sur le terrain politique, à la fois sur les institutions et les acteurs-trices qui les incarnent. Ce qui suppose, d'une manière ou d'une autre,

L'État est de plus en plus enclin à se passer des syndicats, comme Emmanuel Macron l'a maintes fois exprimé en considérant que l'action syndicale devait se limiter au périmètre de l'entreprise.



Le syndicalisme est politique. Questions stratégiques pour un renouveau syndical, sous la direction de Karel Yon. Paris, La Dispute, 2023.

d'entrer dans des rapports de coopération durables avec les partis. Le schéma stratégique du front politique et social mériterait de revenir dans le débat : un engagement assumé des organisations syndicales aux côtés des partis politiques et d'autres mouvements sociaux dans la conquête de l'État et la transformation sociale. Ce schéma renvoie aux grandes heures – et aux grandes conquêtes – du mouvement ouvrier : le Front populaire, la Libération, les années 68, mais il mérite bien entendu d'être actualisé.

Un tel front est d'autant plus nécessaire que les partis de gauche ont perdu le caractère d'organisation de masse qui leur assurait un lien étroit avec les classes populaires. Aujourd'hui, seuls les syndicats disposent encore d'un ancrage significatif dans la diversité du monde du travail. Ce front doit également inclure d'autres associations et mouvements sociaux – féministes, écologistes, antiracistes.

Des expériences de rapprochement, de prises de position et d'initiatives communes entre partis de gauche et forces syndicales, comme celles réalisées à Toulouse, montrent qu'une telle stratégie de rassemblement est possible. Mais une responsabilité de la Nupes comme des syndicats déjà engagés dans ces coopérations est aussi de chercher à élargir ce front. Tout comme les partis de gauche avaient sollicité les organisations de l'Alliance écologique et sociale au sortir de la crise sanitaire, il faudrait s'adresser aux organisations du Pacte du pouvoir de vivre, rassemblées autour de la CFDT, et même interpeller l'ensemble de l'intersyndicale. En d'autres termes, à l'heure où la menace de l'extrême droite est plus forte que jamais, s'impose la construction d'un front large autour de mesures d'urgence pour la transition écologique, la justice sociale et la refondation démocratique. ■



“ **QUESTIONS À MARIE-CÉCILE PÉRILLAT et ALEXANDRA NOUGARÈDE, co-SD de la FSU 31.**

« Définir nos batailles communes pour les mois à venir »

À Toulouse, le mouvement social sur les retraites a permis des initiatives associant les organisations syndicales CGT et FSU et les organisations politiques Nupes et NPA, notamment un meeting unitaire avec des orateur-trices nationaux-nales réunissant 1 200 personnes et un appel à continuer l'action.

► **ÉE:** *L'expérience toulousaine est-elle nouvelle ou s'appuie-t-elle sur un fonctionnement établi?*

Marie-Cécile: En Haute-Garonne, il y a une habitude de travail commun partis/syndicats, dont la bataille contre le Traité constitutionnel européen en 2005 a été un moment clé. Nous nous retrouvons dans les collectifs unitaires. La particularité de notre démarche actuelle, c'est d'essayer de définir quelles devraient être nos batailles communes dans les mois à venir, face aux attaques libérales et au danger de l'extrême droite. C'est dans cet esprit que la FSU 31 et la CGT 31 ont invité les partis politiques de gauche, prêts à assumer la rupture avec les politiques libérales menées précédemment, y compris sous le quinquennat Hollande, à débattre à la veille du 1^{er} mai 2022, à un moment où la Nupes était en gestation. Nous leur avons dit le besoin de rupture avec les politiques antisociales, mais aussi d'unité à gauche pour redonner de l'espoir aux salarié-es. Les partis qui allaient composer la Nupes et le NPA ont répondu positivement à cette proposition.

Alexandra: Nous menons une campagne syndicale sur les salaires depuis 2022. Le 15 octobre 2022, nous avons organisé avec les partis politiques de gauche un rassemblement sur ce sujet. Cela s'est poursuivi avec une réunion publique coorganisée avec la CGT, où nous les avons conviés pour qu'ils puissent entendre nos constats et nos revendications, et nous donner leurs propositions politiques pour y répondre.

► **ÉE:** *Le mouvement des retraites a-t-il posé les choses différemment ou dans la continuité?*

Alexandra: Le mouvement social a montré que les organisations syndicales répondaient aux attentes de la population : travailler moins et mieux. Nous portons les réalités du travail, en déconstruisant le projet gouvernemental, ce qui a permis aux salarié-es de s'engager massivement. L'unité était une de ces attentes pour contrer les projets libéraux mortifères. En Haute-Garonne, pendant le mouvement, ce travail commun a continué : des réunions publiques dans le département, un meeting à Toulouse,

la participation aux fêtes des organisations ont été réalisées. Ce travail commun n'a malheureusement pas pu être élargi au reste de l'intersyndicale.

Marie-Cécile: Il est à noter, malgré tout, que l'union Solidaires a participé au meeting commun même si elle ne souhaite pas poursuivre ce travail partis/syndicats. C'est sans doute la dynamique du mouvement retraites qui a rendu cela possible.

► **ÉE:** *Est-ce une initiative locale conjoncturelle ou a-t-elle vocation à s'élargir et s'inscrire dans la durée?*

Marie-Cécile: Nous souhaitons que cette initiative puisse nourrir des dynamiques semblables dans d'autres départements. Les tensions qui ont émaillé les rapports partis/syndicats durant le mouvement au niveau national ne sont pas une fatalité si à la base un élan existe pour construire un front social et politique. C'est le sens d'un texte commun signé fin juin.

Alexandra: Après avoir maintenu ce cadre de dialogue tout au long du mouvement, nous le poursuivons avec un plan de travail commun à la rentrée pour que nos revendications trouvent un débouché politique. Le mouvement social a montré la nécessité d'élargir notre initiative pour aller au plus près des travailleur-ses, en organisant les réunions sur l'ensemble du département. Le contexte social et politique démontre la nécessité de travailler ensemble pour lutter contre les classes dominantes. Nos organisations ont la responsabilité de l'unité des forces syndicales, politiques, associatives pour construire ensemble une alternative et offrir un nouvel espoir. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD DESWARTE



© HÉLOÏSE THIÉBAUT

Les syndicats organisent une journée de mobilisation sur la réforme des retraites en Haute-Garonne.

Université des mouvements sociaux : construire l'unité de notre camp social

Du mercredi 23 août au dimanche 27 août s'est tenue l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités (UEMSS) à Bobigny (93).

Ayant vocation à former les participant-es aux thématiques qui traversent l'altermondialisme, mais aussi de permettre l'échange nécessaire à la fondation des convergences, l'UEMSS a réuni 2 000 participant-es autour de plus de 150 activités (ateliers, modules, plénières...).

C'est donc autour des questions d'écologie, de justice sociale, de démocratie, de lutte contre les discriminations et d'internationalisme que les discussions ont eu lieu. Et tout ceci s'articulant, se débattant entre personnes venues d'horizons, d'organisations et d'histoires diverses. Une saine, mais surtout nécessaire confrontation de points de vue.

Cette UEMSS s'est tenue quelques semaines après la mobilisation – par bien des aspects inédite – contre la réforme des retraites, face à l'autoritarisme du pouvoir. Et au cœur d'un été toujours plus marqué par la catastrophe climatique. Mais aussi après l'assassinat de Nahel et les révoltes légitimes qu'il a suscitées, remettant en accusation les violences policières et le racisme systémique. Sur le campus de Bobigny, en pleine Seine-Saint-Denis, au milieu et avec les populations ségréguées à tous niveaux et souvent stigmatisées, le large appel à la mobilisation du 23 septembre prend encore plus de sens.

Des objectifs politiques atteints

Car les territoires ont pu parler. Une place particulière a été faite aux quartiers populaires, aux associations et comités locaux mobilisés sur des problématiques locales, mais à écho national (violences policières, logement, précarité, discriminations mais aussi Jeux olympiques). Cet objectif politique, fixé par le comité de pilotage, a été en partie atteint : une coconstruction, encore plus par le bas, est toujours possible et de ce point de vue, le verre est malgré tout plus qu'à moitié plein.

Cette question de la territorialisation des luttes et de leur mise en réseau a pris tout son sens avec l'accueil de la Marche de l'eau et l'Assemblée générale des Soulèvements de la Terre. Des bassines de Sainte-Soline à la mise en lumière de questions complètement similaires en Amérique latine, du local à l'international, les UEMSS sont un lieu de compréhension, par la pratique,



PHOTO: D. R.

■ PAR ANTOINE CHAUVEL

de la nécessité de la globalisation des résistances. Il en est de même sur les luttes féministes, contre les discriminations ou les dangers des extrêmes droites.

Et cet objectif est lui particulièrement rempli à tous les niveaux : comprendre les oppressions, y compris au sein même de l'UEMSS (un groupe de vigilance formé à ces questions était en place), mettre en dialogue les acteurs-trices de différents territoires, passer au-delà des problématiques nationales ou d'âge... L'UEMSS est bien un espace où se crée du commun qui, *a minima*, sert à apprendre à se comprendre.

La place du syndicalisme

Cette année, comme les précédentes, des organisations syndicales étaient présentes. En ce qui concerne la FSU, sa présence au comité de pilotage, dans les tâches concrètes d'organisation comme de proposition d'ateliers, a été remarquée. La présence du secrétariat général, avec Solidaires et la CGT, lors de discussions sur le bilan de la mobilisation retraites et la question démocratique, aussi.

Car ce qui ressort, c'est bien qu'il n'y a plus d'un côté des questions de société où interviennent les associations et le « social » réservé aux organisations syndicales. Les questions de droits, d'écologie, de discriminations structurent la société. Il est notable que les syndicats s'en saisissent de plus en plus avec les concerné-es. Cette démarche, qui structure aussi l'appel aux marches du 23 septembre, est à poursuivre et renforcer : l'unité de notre camp social dans sa diversité est un impératif dans la période. L'UEMSS est un des leviers où ces liens se créent. Construire et continuer à investir ces espaces s'impose. ■



État espagnol : « récupérer le rôle moteur de la mobilisation sociale »



PHOTO : D. R.

► **ÉE :** Tu as écrit : *Au-delà du soulagement produit par la défaite des objectifs des droites, il ne semble pas non plus qu'un avenir plein d'espérances nous attende... La montée de la droite et de l'extrême droite reste en effet très préoccupante. Quelle lecture peut-on en faire? Et comment faire barrage?*

Jaime Pastor : Il y a plusieurs facteurs interdépendants. Le principal découle de

l'épuisement progressif du cycle ouvert par le 15-M en 2011 et de la montée ultérieure de Podemos, ainsi que du cycle de la mobilisation pour l'indépendance en Catalogne. En dépit de quelques mesures progressistes dans la sphère sociale ou la reconnaissance des droits des femmes, l'expérience du gouvernement de coalition PSOE-UP n'a pas réussi à générer un nouvel horizon de changement ; elle a laissé d'importantes promesses de son programme non tenues (comme l'abrogation des réformes du travail du PP et du PSOE et de la loi sur la sécurité citoyenne, ou une réforme fiscale progressiste). Elle n'a pas créé de rupture en matière de politique économique, de néropolitique migratoire et de politique étrangère.

Ce scénario s'est amorcé dans un contexte de montée de la vague néoconservatrice et réactionnaire à l'échelle internationale. On a assisté à une radicalisation croissante du bloc de droite (avec un fort soutien judiciaire et médiatique). Il a profité du malaise social des couches moyennes et populaires face à un avenir de plus en plus incertain et sombre pour le détourner vers une « guerre culturelle » visant à fomenter le ressentiment envers les femmes, les personnes racisées, les « séparatistes » catalan-es et basques et l'écologie.

La lutte contre ce bloc réactionnaire est un travail de longue haleine et il n'y a pas de raccourci pour contrer sa montée. Nous devons travailler à créer les conditions d'un nouveau cycle de recomposition sociale et politique d'un bloc alternatif désireux de promouvoir des réponses unitaires qui recherchent la confluence des différents secteurs populaires (urbains et ruraux, du centre et des périphéries) autour de revendications communes. Parmi

celles-ci, la nécessité et l'urgence d'une transition écosociale juste (en commençant par la socialisation du secteur de l'énergie, entre autres mesures), le progrès dans la conquête et l'amélioration des droits (pouvoir d'achat, salaires, emplois, services publics,) ainsi que la reconnaissance de la réalité plurinationale et du droit à l'autodétermination. Il s'agit de récupérer le rôle moteur de la mobilisation sociale, quel que soit le gouvernement, afin de lancer une contre-offensive capable de dépasser le cadre de la politique du moindre mal que le PSOE va tenter d'imposer une fois de plus. Le PSOE sort renforcé de ces élections, mais il a démontré sa volonté de rester un pilier fondamental de ce régime et des politiques néolibérales dominantes dans l'UE.

► **ÉE :** *Les partis nationalistes devraient jouer un rôle important pour la formation d'un gouvernement de « gauche » mais pour autant le PSOE a fait de bons scores au Pays basque et en Catalogne, pourquoi? Les revendications nationalistes perdent-elles du poids ou c'est le vote utile (barrage contre la droite et l'extrême droite) qui a joué?*

J. P. : La pression du vote utile pour que le PSOE bloque la droite a pesé lourd (n'oublions pas que presque tous les sondages donnaient le bloc PP-Vox vainqueur) mais dans le cas catalan, l'absence d'un secteur du mouvement indépendantiste qui s'est senti étranger à une élection au niveau de l'État et des directions des partis indépendantistes a pesé aussi. Malgré cela, il ne semble pas

que cela signifie une perte de centralité de la question nationale, même au-delà de la Catalogne, comme nous le voyons déjà avec la composition actuelle du parlement espagnol, car ces partis conditionneront la gouvernabilité de l'État.

► **ÉE :** *Après la crise d'Unidas Podemos (notamment suite à l'expérience de coalition avec le PSOE) Sumar devait surmonter cette crise et le déclin amorcé, mais il reste en dessous de ce que fut Unidas Podemos. Est-ce que Sumar représente une base de recomposition pour la gauche de la gauche?*

J. P. : Sumar veut être le cadre de recomposition de la gauche

La lutte contre ce bloc réactionnaire est un travail de longue haleine et il n'y a pas de raccourci pour contrer sa montée.

R DE LA REVUE VIENTO SUR.



PHOTOS: VILAR LÓPEZ / AP

QUELQUES REPÈRES :**15-M :** Mouvement des indignés (15 mai 2011)**Podemos :** gauche radicale**PSOE :** Parti socialiste ouvrier espagnol (centre gauche)**PP :** Parti populaire (droite)**Vox :** extrême droite**Unidas Podemos :** coalition entre Podemos,

Gauche unie et Equo (Verts)

Sumar (Rassembleur) : mouvement constitué en 2023

par Yolanda Díaz, rassemblant les partis à gauche du PSOE

Junts per Catalunya : Ensemble pour la Catalogne**Esquerra Republicana de Catalunya :**

Gauche républicaine de Catalogne

EH Bildu : gauche radicale basque

de la gauche, mais il cherche à le faire en tant que force disposée à former un gouvernement avec le PSOE dans un rapport de forces encore plus faible qu'à l'étape précédente et avec une plus grande hétérogénéité des forces en son sein. Il est composé de sept partis, dont Podemos, qui veut garder une certaine autonomie et, au moins rhétoriquement, plus à gauche que ce que représente Yolanda Díaz. Dans ces conditions, il ne lui sera pas facile de prendre la forme d'un parti-mouvement ; il est plus probable qu'il fonctionne comme une coalition instable de partis et de notables, avec un *leadership* qui peut être affaibli à moyen terme. Il faudra donc reconstruire une gauche anticapitaliste, de rupture, prête à rechercher des accords autour d'une politique unie contre la droite, mais autonome par rapport au PSOE et donc aussi par rapport à la nouvelle coalition gouvernementale qui pourrait se former au cours de cette législature.

► **ÉE :** *Qu'en est-il du soutien des nationalistes (Junts en particulier) en vue de mettre en place une coalition PSOE/Sumar, et sur quelles bases possibles ?*

J. P. : Bien que *Junts per Catalunya*, dirigé par Carles Puigdemont (qui est menacé par un éventuel ordre d'extradition de sa résidence en Belgique) ait apporté son soutien au PSOE pour la présidence

du Bureau du Congrès, cela ne semble pas annoncer une voie facile vers l'investiture de Pedro Sánchez en tant que président du gouvernement. À l'heure actuelle, l'amnistie (c'est-à-dire l'oubli pénal d'environ 4 000 personnes touchées par la répression liée au référendum du 1^{er} octobre en Catalogne) et l'autodétermination (par le biais de l'engagement en faveur d'un référendum incluant l'option de l'indépendance) apparaissent comme des revendications fondamentales tant de cette formation que d'*Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC) qui se disputent également l'hégémonie au sein du mouvement indépendantiste. En ce qui concerne l'amnistie, la société catalane et des forces politiques telles que EH Bildu, le Parti nationaliste basque, le Bloc nationaliste galicien et même Sumar y apportent un large soutien, mais pas le PSOE ni, bien évidemment, le bloc réactionnaire. En ce qui concerne l'autodétermination,

la possibilité d'un accord est encore plus éloignée, même avec Sumar, car ce parti a modéré sa position sur la question, se limitant à demander une réforme de l'actuel statut d'autonomie qui serait ensuite soumise à un référendum, mais excluant l'option de l'indépendance.

En tout état de cause, c'est autour de la question de la « déjudiciarisation » du conflit politique catalan que tournera le débat, avec d'un côté le mouvement indépendantiste catalan qui réclame des actes concrets à travers la présentation d'une loi d'amnistie au début de la législature, et de l'autre la droite politico-médiatique et le pouvoir judiciaire qui s'y opposent avec force.

Nous allons donc être confronté-es à un long processus de négociation qui sera soumis au chantage permanent d'une nouvelle élection qui profiterait très probablement au PSOE, puisqu'il agiterait à nouveau la menace d'un retour de la droite au gouvernement. L'habileté tactique dont Pedro Sánchez a fait preuve jusqu'à présent est donc confrontée à un nouveau test, encore plus difficile que les précédents. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE SAFARI

« Écoterrorisme » : terroriser les mouvements écologistes

La tentative de dissolution des Soulèvements de la Terre (SDT) par Darmanin fait partie d'une stratégie internationale qui consiste à qualifier de terroristes les actions des militant-es écologistes pour les discréditer et laisser la voie libre à l'agrobusiness.

Le 5 juin 2023, la police antiterroriste intervient à l'aube dans huit communes dispersées sur le territoire national. Que peut bien justifier la mobilisation de dizaines de fonctionnaires de police au petit matin ? Rien moins que l'arrestation de 15 activistes écologistes ayant participé à une action contre la cimenterie de la Malle à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Cette mobilisation des pouvoirs publics fait suite à la plainte du cimentier Lafarge, condamné aux États-Unis pour financement de terrorisme, et toujours sous instruction en France pour « financement de terrorisme » et « complicité de crimes contre l'humanité » (Lafarge a en effet versé près de 10 millions d'euros à l'État islamique). Et c'est ainsi que 15 activistes accusés d'avoir détruit un dispositif de vidéosurveillance et sectionné un tuyau d'alimentation sont arrachés de leur lit et poursuivis par la justice. Loin d'être un événement isolé, cet acharnement à l'encontre des mouvements écologistes s'accroît ces derniers mois en France. En ce mois de septembre 2023, des activistes d'Attac et de Extinction Rébellion (XR) ont été jugés à Bobigny pour avoir bloqué l'aéroport du Bourget d'où décollent les jets privés. Huit militant-es ont été assignés au tribunal pour avoir organisé la manifestation contre les mégabassines à Sainte-Soline. Une commission parlementaire s'intéresse actuellement à des associations et syndicats « sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023 ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements ». Enfin,

■ PAR JULIEN RIVOIRE

En ce mois de septembre 2023, des activistes d'Attac et de XR ont été jugés à Bobigny pour avoir bloqué l'aéroport du Bourget d'où décollent les jets privés.



PHOTO: D. R.



au plus haut niveau, c'est le gouvernement qui cherche à dissoudre le mouvement des Soulèvements de la Terre.

Aucun fait isolé, mais bien une stratégie d'ensemble dont l'objectif est de construire un climat de peur et de menaces pour les activistes, et de stigmatisation de ces mouvements pour le grand public. La répression judiciaire s'apparente à une stratégie bâillon. Dans une étude « Désobéissance environnementale et répression de l'activisme »⁽¹⁾, des étudiant-es de l'École de droit de Sciences Po ont étudié le sort réservé à cette désobéissance par les tribunaux. Selon elles et eux, « les poursuites sont de plus en plus fréquentes pour des faits mineurs », comme des tags ou de l'affichage, de même que « les gardes à vue pour manifestation ». Les sanctions, y compris financières, seraient de plus en plus élevées. « Plonger une personne dans un processus judiciaire assez long est une charge psychologique individuelle forte, de nature à décourager l'engagement », résume Aurélien Bouayad, enseignant-chercheur, qui a coordonné l'étude.

Une criminalisation internationale

Cette stratégie n'est pas propre aux macronistes. En effet, si Darmanin se permet de parler d'écoterroristes pour qualifier les manifestant-es écologistes, il n'invente rien mais reprend une terminologie étasunienne. Dès 2013 dans *Green is the New Red*, le journaliste étasunien Will Potter montre comment l'utilisation du qualificatif « terroriste » à l'encontre de militant-es écologistes a permis de mobiliser les dispositifs législatifs mis en place après le 11 septembre 2001 et a abouti à de lourdes condamnations. Selon lui, la stratégie



PHOTO: APP/PASCAL LACHENAUD



PHOTO: LE MEDIA

relève de « trois domaines : juridique, législatif et (...) extra-juridique, ou de diffusion de la peur. Les tribunaux sont utilisés pour élargir la notion de “terrorisme” et condamner des activistes à des amendes ou des peines de prison disproportionnées. Le mot terroriste est utilisé très tôt, pour orienter l’opinion publique contre les accusés, avant même qu’ils n’aient posé les pieds au tribunal. En parallèle, certaines entreprises et des politiques font du lobbying pour que les nouvelles lois aillent encore plus loin. Le dernier élément – la diffusion de la peur – est peut-être le plus dangereux. Les stratégies actuelles – campagnes de presse, publicités, langage diabolisant ces activistes... – exploitent la peur et promeuvent une incarcération toujours plus fréquente de ces militants⁽²⁾ »

Ces dernières années, cette stratégie se diffuse. En Australie, les lois se multiplient pour condamner les manifestant-es pacifiques : depuis 2022, bloquer une route peut conduire à un emprisonnement de 2 ans. En Grande-Bretagne, deux activistes ont écopé de 3 ans et de 2 ans et 7 mois de prison pour avoir bloqué un pont. À Berlin, le collectif *Letzte Generation* (dernière génération) qui

participe à des blocages et des actions dans des musées est visé par plus de 2 500 procédures judiciaires. En juin dernier, la commissaire européenne aux droits de l’homme Dunja Mijatovi s’est émue de la criminalisation des mouvements écologistes en Europe⁽³⁾.

Le capital contre l’écologie

Si les pouvoirs politiques sont les premiers acteurs de cette stratégie, celle-ci se met en place sous la pression du capital et de ses lobbys. Will Potter pointait, il y a dix ans, le rôle joué par plusieurs entreprises pour renforcer cette répression aux États-Unis. Comment ne pas faire le parallèle, en France, avec les interventions de la FNSEA en faveur de la dissolution des SDT. Alors qu’après les annonces de Darmanin le gouvernement tempore, voyant le risque politique d’un décret fragile juridiquement, le porte-parole du syndicat multiplie les interventions véhémentes et menaçantes. Ainsi : « *L’impunité totale des Soulèvements de la Terre va conduire tout le monde à la guerre civile. La FNSEA, en responsabilité, appelle tout le monde au calme et à la retenue. Mais je suis obligé d’ajouter que je ne suis pas sûr de tenir longtemps mes troupes. J’espère que ce qui s’est passé dimanche [11 juin 2023 à Saint-Colomban] va sonner la fin d’une forme de mansuétude. Car un incident peut arriver.* » (*Le Point* du 15 juin 2023). Pour qui connaît l’histoire agricole française, le poids politique de la FNSEA n’est pas une surprise. Mais le ministre actuel Marc Fesneau se révèle particulièrement zélé à appliquer tous les désidérats de l’agrobusiness.

La répression grandissante est la marque d’une conflictualité qui s’aiguise à mesure que les dégradations environnementales s’accroissent. Ce n’est pas un hasard si les répressions sont liées à des entreprises ou des secteurs économiques particulièrement polluants, et qui ne tiennent pas leurs engagements. La contrainte écologique peut signifier la fin d’une rente pour certains secteurs. Or, les profits de court terme, particulièrement juteux dans l’industrie fossile ou l’agrobusiness depuis la guerre en Ukraine, s’accommodent mal des remises en cause des activistes écologiques. Le *greenwashing* peut être une option, mais certains secteurs ne semblent plus vouloir s’embarrasser de ces effets de manche alors que les gouvernements néolibéraux leur offrent une voie plus simple : criminaliser les mouvements écologiques et les faire taire pour engranger les profits. ■

Notes :

1. <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/crackdowns-on-peaceful-environmental-protests-should-stop-and-give-way-to-more-social-dialogue>
2. « Après la chasse aux communistes, les États-Unis se lancent dans la traque aux écologistes », 1^{er} octobre 2013, Simon Gouin.
3. https://www.sciencespo.fr/ecole-de-droit/sites/sciencespo.fr/ecole-de-droit/files/RAPPORT_CLINIQUE_JETE.pdf

La section FSU de Gironde, en lien avec le Planning familial, a organisé un stage syndical sur la question du consentement. Un thème qui s'inscrit pleinement dans l'enseignement à la sexualité.

Le consentement est une notion importante qui doit être abordée dans le cadre de l'enseignement à la sexualité (EAS) dont la circulaire de rentrée 2023 rappelle qu'il « contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité ». Selon les textes, cet enseignement devrait figurer dans tous les projets d'école et d'établissement et chaque élève devrait bénéficier de trois séances annuelles par groupe d'âge. Une enquête annuelle par école ou établissement est censée en vérifier l'effectivité. Dans les faits, les blocages sont encore nombreux, sur le sens de ces séances, leur organisation et la formation des équipes.

Le 1^{er} mars 2023, le Planning familial, Sidaction et SOS Homophobie ont attaqué l'État pour le contraindre à appliquer la loi de 2001 et donner réellement les moyens aux équipes de mettre en œuvre les trois séances annuelles. Certaines de leurs recommandations sont reprises dans la circulaire de rentrée 2023.

Rappelons que 37 % des femmes disent avoir déjà subi des rapports sexuels non consentis⁽¹⁾, 81 % des répondant-es déclarent avoir subi les premières violences sexuelles avant l'âge de 18 ans et 21 % avant 6 ans⁽²⁾.

C'est pourquoi la section FSU Gironde a contacté des militantes du Planning familial pour réfléchir sur la notion de « consentement », et organiser un stage syndical afin de mieux définir et appréhender ce sujet délicat dans un contexte d'inégalités de genres.

Comprendre le concept de consentement

Aborder cette notion clé du discours féministe contemporain est émancipateur pour les enseignant-es comme pour les élèves. Le patriarcat, les normes sociales façonnent aussi nos vies intimes. Les hommes et les femmes ne consentent pas de la même façon à des rapports sexuels : cela oblige à interroger nos propres représentations avant d'aborder cette notion avec des élèves. Cette réflexion s'est amorcée à partir de l'ouvrage de Manon Garcia *La conversation des sexes*. La philosophe nous offre une compréhension du concept de consentement et explique à quelles conditions, il peut être un outil d'émancipation et une invitation

Le consentement, ça



■ PAR CARLA CHAUMEIL, EDITH BRUNEL, LAURENCE LABORDE, CATHERINE VERDIER

37 %

des femmes disent avoir déjà subi des rapports sexuels non consentis, 81 % des répondant-es déclarent avoir subi les premières violences sexuelles avant l'âge de 18 ans et 21 % avant 6 ans.

Notes :

1. Rapport HCE 2023 sur l'état du sexisme en France.
2. Enquête de l'Association mémoire traumatique et victimologie 2015.

à une nouvelle conversation érotique entre égales et égaux. Cela recoupe la définition qu'en donne l'ONU Femmes : il doit être enthousiaste, donné librement, informé, spécifique et réversible.

Préparé sur un an, ce stage a réuni plus de 90 collègues - enseignant-es, infirmières, assistantes sociales, accompagnant-es des élèves en situation de handicap (AESH), conseiller-ères principales d'éducation (CPE), psychologues, ce qui dénote un fort intérêt pour le sujet et représente une belle occasion syndicale de construire du fédéral. Soucieuses de nous inscrire dans une démarche d'éducation populaire, nous avons proposé plusieurs initiatives pour rencontrer des collègues et les associer à la préparation, tissant ainsi des liens fertiles dans un processus de formation amené à se poursuivre.

Pendant la journée de stage, l'usage de la méthode de Delphes a permis de faire participer les stagiaires seul-es puis en situation de coopération progressive pour trouver un consensus sur la définition du consentement. Les énoncés produits ont été ensuite affichés et ont nourri les discussions pour le reste de la journée.

Les stagiaires ont été aussi invité-es à se positionner lors d'un débat mouvant à partir de phrases comme « Il faut davantage éduquer les filles que les garçons au consentement » puis à exposer les raisons de leur choix.

Inspirée par cette technique, une étudiante en design nous a présenté un plateau de *Jeu de la ligne*, qui sert de support à un débat entre

ça s'apprend !

élèves. Les collègues du primaire ont cherché des phrases adaptées aux débats des plus jeunes : « Je peux faire des chatouilles à tout le monde » ou « tout le monde peut me faire des chatouilles ».

Utiliser des situations concrètes

En maternelle, nous avons transposé des situations vécues dans des saynètes jouées à l'aide de marottes : « Est-ce qu'on peut toucher les oreilles de petit lapin quand on veut ? » Il nous a semblé important de différencier les situations en fonction de l'âge des élèves : aider les plus jeunes à se connaître, à savoir ce qu'ils et elles aiment, veulent pour être en capacité de dire « non/je ne sais pas/oui », et apprendre aux plus grand-es à tenir compte de l'autre, à se mettre à sa place. Et aussi instituer des règles en début d'année et en construire d'autres avec les élèves. En tant qu'enseignant-es, avoir une attitude en accord avec ce qu'on leur propose : demander si on peut les toucher, par exemple leur prendre la main, les habiller. Et inversement leur dire clairement que nous ne souhaitons pas qu'ils et elles nous tapotent pour nous demander quelque chose par exemple.

Ce stage a été l'occasion de mutualiser nos lectures, nos ressources en littérature jeunesse. Nous avons aussi partagé des expériences : une infirmière a témoigné de la façon dont elle avait abordé le consentement auprès d'une classe de CE1-CE2, où certains garçons avaient des gestes déplacés envers les filles. Elle a ainsi abordé la notion d'intimité, qu'elle a élargie aux concepts de bon ou mauvais secret, que l'on peut partager avec un adulte de confiance pour se protéger. Elle a conçu un jeu sous forme de questions / réponses

« Est-ce qu'on peut toucher les oreilles de petit lapin quand on veut ? »
Il nous a semblé important de différencier les situations en fonction de l'âge des élèves.

pour comprendre ce que sont le consentement et les différentes manières de dire « oui » ou « non »

Dans le second degré, les collègues ont proposé des exemples concrets visant à intégrer cette notion dans des séquences disciplinaires ou à travers des propositions extra-disciplinaires. Pour l'instant, ces questions restent l'apanage des infirmières et de quelques collègues, souvent militant-es par ailleurs, qui organisent des temps dédiés.

Aborder la question des violences

Lors d'échanges avec nos collègues, la question des violences subies par nos élèves est apparue et nous avons décidé d'y consacrer un temps pendant le stage : une assistante sociale a donné des pistes pour faire émerger la parole des enfants, être en capacité de l'entendre et identifier les relais nécessaires.

Le besoin de formation sur cette question est encore énorme. Il nous faut le prioriser, comme le préconise l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR, juillet 2021) dans ses recommandations : mieux cerner l'éducation à la sexualité et renforcer la formation des équipes.

Travailler cette notion avec les élèves est aussi une manière de libérer leur parole sur les violences qu'ils peuvent subir. Elle permettrait de multiplier les personnels ressources dans les établissements. En Aquitaine, il semblerait qu'un plan de formation soit engagé auprès des collègues de SVT pour qu'ils deviennent des relais sur cette question. Mais cette notion de consentement est bien plus large et mériterait de devenir un fil rouge des programmes si on veut vraiment voir reculer les violences sexistes et sexuelles. Nous avons acté lors de ce stage la volonté commune de poursuivre ensemble cette dynamique de formation par des soirées débat, du théâtre forum, des stages. ■

L'ensemble des ressources du stage est disponible ici.



PHOTO: THIBAUD MORITZ / MAXPPP

2012, 2014, 2022 : DE LA GUERRE DU DONBASS À LA GUERRE D'INVA

SÉLECTION LITTÉRAIRE



PHOTO: GENEVA SAVILOV/AFP

L'invasion généralisée de l'Ukraine par la Russie de Vladimir Poutine a débuté le 24 février 2022. Mais ce conflit armé date de plus longtemps avec l'annexion de la Crimée en 2014 et le conflit qui sévissait au Donbass, sur sa bordure orientale. Petite sélection littéraire sur ce thème.

Dans *Les Loups*, son second roman, Benoît Vitkine prend pour décor l'Ukraine de 2012. Il est correspondant du journal *Le Monde* en Ukraine, prix Albert Londres 2019 et spécialiste des pays de l'ex-URSS et de l'Europe orientale. Le Donbass, il connaît bien. Il a couvert le conflit des séparatistes avec la République d'Ukraine qui a débuté en 2014.

Le meurtre d'un enfant est le point de départ d'une enquête policière menée par un policier, ancien d'Afghanistan, à quelques mois de la retraite. Elle est le prétexte au parcours d'un paysage détruit par la guerre avec son cortège de misère, de chômage et de corruption généralisée. Elle nous fait entrer dans le quotidien, souvent sordide, de la population prise au piège de la guerre, ne pouvant ou refusant de partir, minée par l'alcoolisme et la drogue. C'est le vrai sujet du livre.

L'intrigue se déploie juste après l'élection d'Olena Hapko, femme d'affaires la plus riche d'Ukraine, à la présidence de la République, pendant les trente jours qui la séparent de l'investiture.

Autour d'elle gravitent les services secrets russes et des oligarques se confondant souvent avec les et forces politiques locales.

Malgré ses velléités réformatrices, cette femme de 52 ans ne diffère pas tellement des « loups », prédateurs milliardaires aux méthodes de gangsters qui l'entourent. Hommes d'affaires avides de pouvoir, anciens



mafieux reconvertis dans les conglomérats médiatiques et politiques, ils sont « à peine moins nocifs que des trafiquants mexicains ». Tous sont biberonnés à la rente pétrolière, accaparée dans les années 1990, ayant des trajectoires assez semblables à leurs homologues russes.

La différence avec la Russie est que Vladimir Poutine a mis les oligarques sous contrôle, se réservant l'exercice du pouvoir, alors que dans l'Ukraine de 2012, les rivalités entre oligarques ont aussi l'État pour enjeu.

Constamment présent dans le paysage, le régime de Vladimir Poutine intrigue pour conserver sa mainmise sur l'Ukraine.

Olena Hapko est un personnage de fiction qui évolue dans un environnement bien réel. Une figure de la vie politique ukrainienne a inspiré le romancier : Loulia Tymochenko, ex-Première ministre et égérie de la Révolution orange, surnommée la « princesse du gaz ».

Le conflit du Donbass, Andreï Kourkov en parle aussi dans son roman *Les abeilles grises* qui est aussi le nom d'une espèce d'abeilles caucasiennes. Ce conflit, longtemps considéré comme gelé en Occident, a tout de même fait 14 000 mort-es. C'est la chronique de la vie d'un village sur la ligne de front. La guerre oblige deux ennemis d'enfance, retraités, à se rapprocher et à se soutenir mutuellement. L'un d'eux est apiculteur. C'est ce qui l'amène à voyager avec ses ruches jusqu'en Crimée occupée. L'occasion pour Kourkov d'évoquer le sort réservé aux Tatars de Crimée par le pouvoir poutinien.



CULTURE

SION DE TOUTE L'UKRAINE

Enfin, avec son dernier livre *Journal d'une invasion*, commencé deux mois avant l'entrée massive des troupes russes sur le territoire ukrainien le 24 février 2022, Andreï Kourkov abandonne le roman. On n'y retrouve plus l'ironie et l'humour parfois tragique qui traversent son œuvre romanesque. Après quelques semaines de sidération, il entreprend une série d'articles qu'il achèvera en résidence d'écrivain à Marseille. L'œil de l'écrivain mêle les observations du quotidien, les portraits des gens « simples » aux questions plus larges, notamment l'hostilité croissante à tout ce qui est russe, écrivain-es ou intellectuel-les russophones compris-es. Il constate aussi que si « *Toute la Russie ne forme pas un Poutine collectif. Le malheur est qu'elle soit dépourvue d'un anti-Poutine collectif. [...] Avec de telles pensées, j'ai souvent envie de me réfugier dans mes souvenirs d'enfance.* » conclut-il. ■



JEAN-PHILIPPE GADIER

- ☑ *Les Loups*, Benoît Vitkine, Livre de poche
- ☑ *Les abeilles grises* Andreï Kourkov Éditions Liana Levi
- ☑ *Journal d'une invasion*, Andreï Kourkov, Noir sur blanc

Music Queens: 1 sujet, 20 artistes, 3 formats et des dizaines de sujets féministes

Music queens, c'est une série d'animation réalisée par Amandine Fredon et illustrée par Leslie Plée à regarder sur Arte.

Cette série animée nous fait rencontrer de grands succès de la chanson populaire et met en lumière la façon dont des autrices, compositrices ou interprètes ont changé le regard sur les femmes et bousculé les règles d'une industrie essentiellement masculine. Chaque épisode propose l'analyse musicale d'un succès, pointe ses trouvailles en les situant dans l'histoire de la pop mondiale et le contexte politique de la période ciblée.



Rebecca Manzoni nous explique en quoi chaque chanson a eu une importance dans la vie de l'artiste qui l'a interprétée et pourquoi elle a eu un impact plus général sur la société.

À travers ces 20 portraits, plusieurs problématiques féministes sont abordées: l'homosexualité féminine de Gossip, les discriminations raciales par Nina Simone, le harcèlement de rue et les violences conjugales pour Queen Latifah, l'inceste par Barbara, le droit à l'avortement et au choix pour Anne Sylvestre, le harcèlement sexiste au travail dans « 9 to 5 » de Dolly Parton, l'aliénation des femmes dans la vie quotidienne pour Marianne Faithfull, etc.

Malgré toutes les critiques qu'elles ont subies, elles ont toutes réussi à imposer leur style, innover dans leur art et véhiculer les messages qu'elles souhaitaient dans leurs chansons.

Mais *Music Queens*, c'est aussi un podcast à écouter sur Radio France et une bande dessinée d'Émilie Valentin et Leslie Plée avec des portraits inédits d'artistes comme ceux de Madonna, Beyoncé ou Patty Smith. Cette formule nous fait penser aux fameuses *Culottées* de Pénélope Bagieu et on adore ça, parce que c'est efficace pour mettre en lumière une histoire du girl power et de la pop en chanson! À découvrir et à faire découvrir d'urgence! ■

AMÉLIE LAPPRAND

LES FEUILLES MORTES D'AKI KAURISMAKI

Aki Kaurismaki nous revient avec un film dans la même veine que ceux que nous avons déjà pu admirer de sa part, toujours aussi pince-sans-rire, durs et déjantés, de *Leningrad cowboys go to America* (1989) à *Le Havre* (2011), en passant par *L'homme sans passé* (2001) et aux *Lumières du faubourg* (2005).

Dans *Les feuilles mortes*, il est question de la communication entre deux êtres aussi solitaires l'un-e que l'autre, quoique chacun-e à leur manière. Il s'agit pour Ansa (Alma Pöysti) et Holappa (Jussi Vatanen) de trouver leur premier, unique et dernier amour. Mais comme chacun-e est maladroit-e, rien ne se passe facilement. Ah! Cette scène où Holappa perd le numéro de téléphone que lui a donné Ansa sur un papier, alors qu'il ne sait même pas comment elle s'appelle! Cela, qui peut paraître anachronique aux jeunes générations, a très bien marché pendant très longtemps. Problème de communication donc mais aussi d'acceptation de l'autre, passé un certain âge, avec ses qualités et ses défauts. Sauf que quand ce défaut c'est l'alcoolisme, cela peut devenir rédhibitoire. *Les feuilles mortes* est aussi un film sur la précarité non pas des sentiments, mais sur la précarité sociale.

Les juré-es du festival de Cannes ne se sont donc pas trompé-es en lui accordant le Prix du Jury (la troisième distinction dans le protocole cannois). Lorsqu'un réalisateur chevronné comme le finlandais Aki Kaurismaki sort un nouveau film (le 20 septembre 2023, en France), la curiosité l'emporte et on passe vraiment un bon moment car il n'y a pas de longueur. Les deux acteurs principaux jouent juste, de même que les seconds rôles, notamment Janne Hyytiäinen qui est dans le film le meilleur et seul ami d'Hoppala, en même temps que son collègue de travail. Aki Kaurismaki continue donc de tourner après plus de 40 ans de carrière pour le grand bonheur des cinéphiles. Et surtout, restez pour le générique de fin qui est en adéquation avec le titre du film. ■

OLIVIER SILLAM



HIP-HOP CULTE

11'30 CONTRE LES LOIS RACISTES

« **U**n État raciste ne peut que créer des lois racistes » : c'est par ces mots forts que commence ce morceau mythique du rap français. Destiné à récolter des fonds pour le mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), choix politique absolument pas anodin, il naît en 1996 au moment des discussions de la loi Debré, symbole du durcissement des lois d'immigration, sous pression, déjà, de l'extrême droite. En 1996, ce sont aussi les sans-papiers occupant Saint-Bernard qui étaient expulsés : « j'commence quand la France défonce des églises à coups de hache » (Stomy Bugsy).

Maître Madj, d'« Assassin Production », et Jean François Richet, réalisateur du film « ma 6T va craquer », rassemblent 17 artistes dont certain-es déjà très connu-es. Filles et fils d'immigré-es, iels font le choix de dénoncer le traitement raciste de la question migratoire. Avec plus de 60 000 ventes, c'est le premier morceau politique et collectif de rappeur-euses qui bénéficiera d'une audience telle que le journal *L'Express* parlera de « pétition rap ».



Loin de se limiter à la question des lois racistes, ce morceau souligne aussi l'apport de l'immigration en France (« Rappelle-toi qui s'est battu pour la France, couteau entre les dents, rampant, et rien dans la panse », Akhenaton), tout comme il en dénonce le manque de prise en compte : « C'est que quand je pense à ce que ta France a pris à l'Afrique noire et à l'Algérie, de quoi tu nous parles aujourd'hui? De quelle dette? De quels droits? De quels papiers? » (Fabe).

Fondamentalement ancré à gauche, ce son visait déjà, en 1997, à rassembler et faire face aux divisions de notre camp social. Car ce qui s'apparente à un manifeste antiraciste exprimait aussi très simplement dès son introduction : « Nous revendiquons l'émancipation de tous les exploités de ce pays. Qu'ils soient français. Ou immigrés » (Madj/Richet) ■

ANTOINE CHAUVEL

À écouter : « 11'30 contre les lois racistes ».

13'12 DE RAP CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES

« **L**e savais-tu? Entre 1977 et 2019, c'est 676 personnes que la police tue. Derrière ces chiffres, il y a la réalité des vies volées, des familles détruites, une soif de justice qui peine à être éteinte, car dans la majorité des cas, les meurtriers ne seront pas inquiétés, ils continueront à exercer en toute impunité. » Ces mots, on ne les répètera probablement jamais assez.

Après la mort d'Adama, la répression des Gilets jaunes ou la mort de Steeve à Nantes, et tou-tes les autres cité-es dans le couplet de *Djamhellvice*, c'est une nouvelle génération de rappeur-euses qui décident de reprendre le flambeau des « 11 minutes 30 contre les lois racistes » en produisant un morceau qui tente de participer à sa manière à la mise en lumière de la réalité de l'institution policière, en particulier son racisme structurel.



Considérant à juste titre qu'il n'y a « aucune bavure, c'est que des crimes » (Tideux) et se revendiquant « anticapitalistes, antifas, anti-porcs! » (Skalpel), les bénéfices de ce morceau ont été intégralement versés aux familles de victimes via le collectif « Désarmons-les ».

Un morceau qui après la mort de Nahel en juillet dernier revêt un écho particulier... parce qu'en effet : « Maintenir coûte que coûte l'ordre social raciste et bourgeois, il n'y a pas de doute : la police est faite pour ça. » (Ramata Dieng, sœur de Lamine Dieng tué lors de son interpellation en 2007). ■

A.C.

À écouter : « 13'12 contre les violences policières ».

Un brun, très brun ruissellement...

Si Vincent Bolloré est connu de tous et toutes comme l'un des plus riches et des plus réactionnaires milliardaires de France, connivent avec les gouvernements de droite (on se souvient qu'il a prêté son yacht à Sarkozy pour fêter sa victoire), il faut désormais acter qu'il va plus loin : agrandir son empire et son emprise pour servir un projet politique d'extrême droite.



■ PAR VÉRONIQUE PONVERT

Bolloré a hérité d'un patrimoine familial confortable et, sa vie durant, il a construit une richesse personnelle colossale. Le groupe Bolloré se développe dans plus de 150 pays (d'abord en Afrique d'où il tire le plus gros de ses bénéfices), dans l'énergie et le transport (le groupe est actionnaire de Vivendi), la publicité (il a racheté Havas) et surtout de nombreux médias. C'est là que le bât blesse : l'impact de la concentration de ces médias dans un seul groupe. Cela met en danger la liberté de la presse, le contrôle de l'information, l'indépendance des lignes éditoriales ; c'est d'autant plus inquiétant quand les directions des médias sont confiées à des personnalités ouvertement liées à l'extrême droite.

Bolloré a construit par la force un empire médiatique : il possède des médias télévisuels (*Canal+*, *CNews*), une chaîne de radio (*Europe 1*). Vivendi a acquis le premier groupe de presse magazine en France, Prisma média (*Télé loisirs*, *Femme actuelle*, *Capital*...). À chaque fois, il procède avec brutalité : on se souvient de la rédaction de *I-Télé*, de la contestation de l'équipe de journalistes et du départ d'une grande partie d'entre elles et eux avant la naissance de *CNews*. C'est de la même façon qu'il a agi au *JDD* : il décide de nommer à la tête du journal Geoffroy Lejeune, issu de la direction de *Valeurs actuelles* et passé également par un autre journal d'extrême droite, *Minute*. L'équipe de la rédaction entame alors

une grève exemplaire pour contester cette nomination, grève qui durera six semaines et se soldera par le départ de 60 % de l'équipe : Bolloré passe en force, il impose l'éditorialiste à la tête d'un journal national populaire. Quant au « nouveau » *JDD*, il est composé début août avec une partie des « ami-es » de Lejeune, et sort le 6 août avec une équipe de « remplaçant-es » qui viennent toutes de journaux d'extrême droite. Le journal est de piètre qualité, il accumule des erreurs grossières (comme la photo de Une qui évoque un fait divers tragique, mais qui n'est pas celui relaté dans l'article...) Peu importe. Pour Lejeune, la forme compte moins que le fond, et l'objectif est atteint : le *JDD* a changé de braquet, il s'est clairement décentré vers des problématiques chères à l'extrême droite.

Un empire au service du ruissellement des idées d'extrême-droite

Les magazines populaires, les chaînes d'info continue, les radios et journaux « grand public » sont des vecteurs très efficaces pour la diffusion des idées fascisantes auprès d'un large public. Le *JDD* n'a pas vu son audience baisser dans sa nouvelle formule, bien au contraire ! Il faut aussi pointer la complaisance du gouvernement à l'égard de V. Bolloré dans l'affaire du *JDD* : « *il n'appartient pas au gouvernement d'interférer dans la gestion des médias, quels qu'ils soient* », a indiqué mi-juillet Élisabeth Borne. Et le premier « nouveau » *JDD* a publié un entretien avec la secrétaire d'État à la Ville Sabrina Agresti-Roubache... Ce qui avalise le coup de force de Bolloré et confirme la bienveillance de la Macronie envers ce projet funeste. On se souvient qu'E. Macron, en 2019, avait donné un entretien dans *Valeurs actuelles*.

La liberté de la presse est en danger, il faut se battre pour obtenir des garanties démocratiques : assurer l'indépendance face aux actionnaires, conditionner les aides à la presse, penser des mécanismes pour empêcher une concentration des médias... Une commission d'enquête sur la concentration des médias a bien eu lieu, mais « *Bolloré a baladé les sénateurs en répondant à côté* »⁽¹⁾. La banalisation qui s'opère face à la prise de pouvoir des militant-es fascisant-es dans divers domaines, notamment dans le champ de l'information, doit nous inquiéter au plus haut point ! Ne laissons pas faire. ■

1. Julia Cagé, *La Croix*, 19 janvier 2022.





PHOTO : MATIAS BASUALDO / AP

Un portrait de l'ancien président chilien Salvador Allende brandi le 10 septembre lors d'une manifestation de souvenir du coup d'état militaire de 1973.

« Impliqué dans cette étape historique, je payerai de ma vie la loyauté au peuple. [...] J'ai la certitude que la graine que nous avons semée dans la conscience digne de milliers et de milliers de Chiliens ne pourra rester enfouie définitivement. »

Dernier discours de Salvador Allende le 11 septembre 1973.

Au-delà de l'hommage, le cinquantième anniversaire du coup d'État du 11 septembre 1973 au Chili permet de revenir, non sans amertume, sur une dynamique révolutionnaire brisée par l'armée, l'extrême-droite et les USA.

Hommage aux milliers de victimes, dont certain-es souffrent encore. Amertume devant la postérité mitigée de l'Unité populaire, notamment au Chili même, où la condamnation du coup d'État est moins forte depuis que l'extrême-droite relève la tête.

Mais aussi conviction que cet anniversaire peut être l'occasion de mieux connaître cette expérience de mille jours pour transformer la société.

À voir sur Arte : [La bataille du Chili de Patricio Guzman. Trois épisodes en streaming.](#)